



IMPACTS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE SUR LES MÉTIERS ET COMPÉTENCES DES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES

Branche professionnelle des personnels
des structures cynégétiques

SOMMAIRE

01 | OBJECTIFS ET
MÉTHODOLOGIE
DU PROJET

02 | CONTEXTE DE
LA BRANCHE

03 | IMPACTS DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE SUR
LES ACTIVITÉS DE LA
BRANCHE

04 | IMPACTS SUR
LES EMPLOIS ET
COMPÉTENCES

05 | NIVEAU
D'INTÉGRATION DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE PAR
LES STRUCTURES
CYNÉGÉTIQUES

06 | ANALYSE DE
L'OFFRE DE
FORMATION

07 | PRÉCONISATIONS
ET PLAN
D'ACTIONS

08 | ANNEXES

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif du marché est d'accompagner la Branche professionnelle des personnels des structures associatives cynégétiques en analysant l'impact de la transition écologique et énergétique sur les emplois, les métiers et les compétences. Plus précisément, cette démarche vise cinq grands objectifs :

- 1) **Identifier les enjeux et impacts des transitions écologiques et énergétiques** sur les structures et les métiers et compétences de la branche.
- 2) **Connaître le degré d'appropriation de ces enjeux par les structures** de la branche concernée et de maturité - évaluer la prise en compte de ces sujets dans leur politique interne (*notamment au niveau RH*).
- 3) Évaluer dans quelle mesure **l'offre de formation existante** dans les territoires est en capacité de répondre aux besoins en formation identifiés, en réalisant une **cartographie exhaustive**.
- 4) Mettre à jour et compléter la **cartographie des métiers et les référentiels d'activités et de compétences en lien avec la transition écologique**. Il sera, pour cela, nécessaire de cartographier les nouvelles compétences liées aux enjeux écologiques et énergétiques et en intégrant, le cas échéant, les nouveaux métiers.
- 5) Produire un plan d'action opérationnel pour accompagner les différents acteurs de la branche (*représentants, entreprises et salariés*) à anticiper ces impacts sur les emplois et compétences.

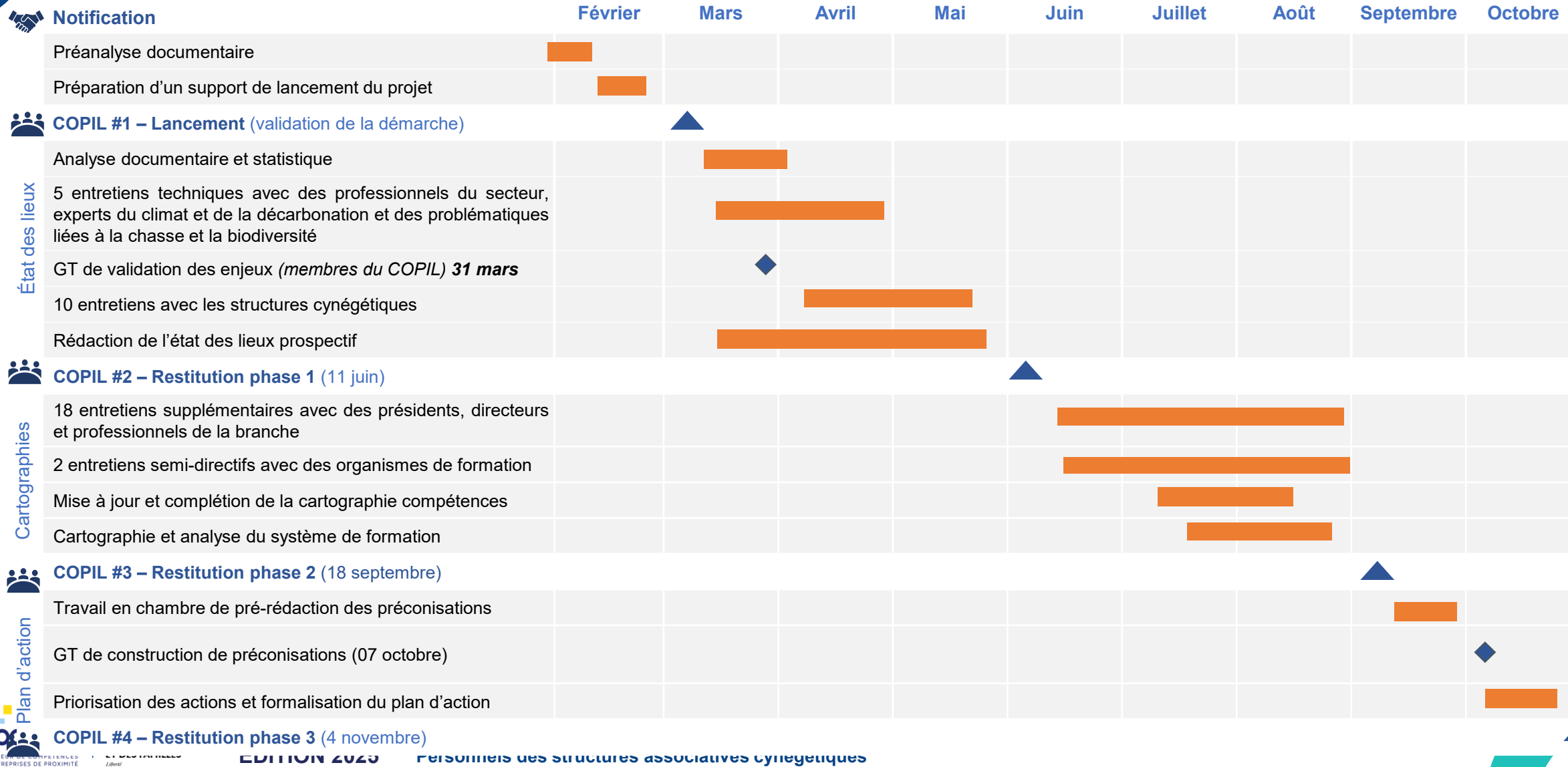
ÉTAT DES LIEUX
PROSPECTIF

IMPACTS

CARTOGRAPHIES

PLAN D'ACTION

PLANNING DÉTAILLÉ ET MÉTHODOLOGIE



État des lieux

Cartographies

Plan d'action

ENTRETIENS RÉALISÉS LORS DE LA PHASE 1

NOM, PRÉNOM	TYPE ENTRETIEN	ORGANISATION	FONCTION
TOUFFAIT Régine	Expert Transition écologique	Office français de la biodiversité (OFB) ; ONF	Présidente de la commission finance de l'OFB
DURAND Alain	Expert TE / acteur de la Branche	CESE - Groupe Agriculture	Représentant de la FNC au CESE, membre du groupe Agriculture
FRANCOIS Pierrick	Expert Transition écologique	Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau (ANCGE)	Secrétaire générale de l'Association nationale des chasseurs de gibiers d'eau (ANCGE)
TATIN Gilles	Expert Transition écologique	Ministère de l'Agriculture	Délégué Régional Ingénierie de Formation (DRIF) a travaillé sur le CS « Techniques cynégétiques »
OUMOUSA Hamid	Expert Transition écologique	Fédération Nationale de la Pêche	Directeur Général
MOUGEY Thierry	Expert Transition écologique	Parcs Nationaux Régionaux	Chargé de mission Biodiversité et gestion de l'espace
BERTRAND Catherine	Expert Transition écologique	ARB CVDL	Directrice
BLACQUE-BELAIR Emmanuel	FNC	FNC	Directeur de la communication
SALVAUDON Mathieu	FNC	FNC	Directeur Service Dégâts
BOURON Aude	FRC	FRC Centre-Val de Loire	Directrice
SAVELLI Christel	FRC	FRC PACA	Directrice
LE GROS Stéphane	FRC	FRC Hauts-de-France	Directeur
CLEMENT Olivier	FRC	FRC Pays de la Loire	Directeur
CHALOPIN Alain	FRC	FRC Pays de la Loire	Directeur
WAGUET Philippe	FIDC	FICIF	Président
GRYSAN Moana	Expert TE / FDC	FDC Meurthe et Moselle	Ingénieur de projets/Directeur ISNEA
CHEVRIER Thierry	FDC	FDC Hautes-Alpes	Directeur
VAUTRIN Gaspard	FDC	FDC Meurthe et Moselle	Directeur
WERNO Jérôme	FDC	FDC Gironde	Directeur
GUENEAU-AUDIN Sandrine	FDC	FDC Loire	Directrice

ENTRETIENS RÉALISÉS LORS DE LA PHASE 2

NOM, PRÉNOM		ORGANISATION	FONCTION
BONNIN Pascal	FDC	FDC Vendée	Responsable technique
BOUCHER NOEL Laurent	FDC	FDC Seine Maritime	Technicien
BOURRIEAU Paul	Acteur de la branche	Fondation pour la préservation de la nature	Directeur
COLE Karine	FRC	FRC CVDL	Graphiste
DROUYER Franck	FDC	FDC Ille-et-Vilaine	Technicien
DUMAS Yann	FDC	FDC Dordogne	Technicien
DUPRE Malika	Acteur de la branche	SNCF	Directrice
LAGALICE Christian	FDC	FDC du Jura	Président
LALVEE Laurent	FDC	FDC des Vosges	Technicien
LAUER Estelle	FDC	FDC Isère	Chargée de missions
LOMBARD Marie-Astrid	FRC	FRC BFC	Directrice
MACHENIN Alain	FDC	FDC du Loiret	Président
MARCHEGAY David	FDC	FDC Vendée	Directeur
MERY Jérôme	FDC	FDC Charente Maritime	Technicien
MOREAU Cyril	FDC	FDC de la Charente	Directeur
PHILIBERT Jean-Noël	FDC	FDC du Var	Chargé de mission Suivi des populations
SAILLARD Héloïse	FDC	FDC Loir-et-Cher	Cartographe
SCHOENSTEIN Olivier	FDC	FDC Moselle	Chargé de mission
JOUFFE Marc	Organisme de formation	Biodivert	Directeur
EXPERT Jean-Michel	Organisme de formation	CFA Saint-Thomas / Université Catholique de l'OUEST	Responsable de formation

CONTEXTE DE LA BRANCHE

LA BRANCHE DES PERSONNELS DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

MEMBRES DE L'ACCORD DE BRANCHE

- ▶ Fédération nationale des chasseurs (FNC)
 - Fédérations régionales des chasseurs
 - Fédérations départementales des chasseurs (FDC)
- ▶ Groupe d'investigations sur la faune sauvage (GIFS)
- ▶ Association des équilibres naturels (EDEN)
- ▶ Fondation pour la préservation de la nature
- ▶ Syndicat national chasseurs de France (SNCF)

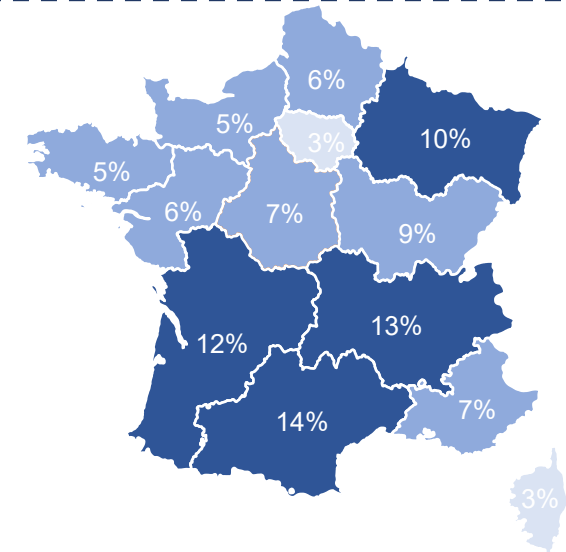
RÉPARTITION TERRITORIALE

111 établissements employeurs

94 Fédérations départementales

11 Fédérations régionales

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS CYNÉGÉTIQUES



LES PRATIQUES CYNÉGÉTIQUES

Un nombre de salariés réduit pour encadrer des activités fortement pratiquées



1 400 salariés

500 000 bénévoles

924 000 pratiquants

La filière cynégétique repose sur un large réseau de pratiquants et de bénévoles, tandis que le nombre de salariés reste nettement plus restreint. Cet écart reflète les spécificités de la branche et pose des enjeux pour sa structuration et son développement.

NOMBRE DE PRATIQUANTS :

Les fédérations de chasse comptent environ 1 million de chasseurs actifs en France. **Ces pratiquants assurent la majeure partie des activités liées à la chasse**, notamment le prélèvement du gibier et l'entretien des habitats, mais agissent de manière bénévole ou occasionnelle.

RÔLE DES BÉNÉVOLES :

Plusieurs dizaines de milliers de bénévoles contribuent au fonctionnement des associations de chasse (ACCA, FDC), à l'organisation d'événements ou à la mise en œuvre de plans de gestion. **Leur engagement est essentiel mais non professionnalisé**, limitant leur impact dans les projets nécessitant une expertise technique ou une implication durable.

NOMBRE DE SALARIÉS :

En comparaison, les emplois salariés de la filière cynégétique (animateurs, techniciens de fédérations, experts en biodiversité) sont estimés à environ 1 400 postes. Ces professionnels assurent des missions techniques, réglementaires et pédagogiques nécessitant des compétences spécifiques, **mais leur nombre est limité au regard des nouveaux enjeux environnementaux et technologiques**.

UNE ARTICULATION SALARIÉS / BÉNÉVOLES À APPRÉHENDER :

La répartition des activités entre les salariés et les bénévoles sera centrale dans le cadrage, afin de bien délimiter ce qui entre dans le champ de l'étude et appréhender le rôle de ces deux catégories d'acteurs en lien avec la transition écologique et énergétique.

LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES EN INTERNE SUIT UNE LOGIQUE DE SUBSIDIARITÉ

Fédération Nationale des Chasseurs (FNC)

Missions principales :

- Représentation politique des intérêts des chasseurs au niveau national et européen (lobbying, actions de communication, travail législatif)
- Gestion du fonds Ecocontribution
- Communication nationale sur les enjeux chasse et biodiversité
- Coordination des politiques cynégétiques à l'échelle nationale

Fédération Régionale des Chasseurs (FRC)

Missions principales :

- Représentation dans les instances régionales (DREAL, ARB, Région...)
- Coordination technique des actions cynégétiques à l'échelle régionale
- Développement d'outils mutualisés (cartographie, base de données...)
- Formation et appui aux personnels des FDC (expertise, veille...)

Fédération Départementale des Chasseurs (FDC)

Missions principales :

- Élaboration/mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC)
- Gestion des plans de chasse et accompagnement des ACCA
- Formation des chasseurs (permis, sécurité et gestion du territoire)
- Missions environnementales (restauration, diagnostic, suivi...)
- Sensibilisation des publics en interne (adhérents) et en externe (grand public)

Un modèle d'articulation protéiforme dans la pratique

Cette répartition des activités entre les différents échelons du réseau cynégétique **recoupe le fonctionnement comme prévu par les différents textes législatifs** qui organisent l'activité cynégétique en France. **Toutefois**, le fonctionnement en pratique au sein des territoires peut être différent de cette structuration, particulièrement sur les missions réalisées, selon la taille des fédérations départementales ou les moyens alloués aux fédérations régionales.

- ▶ **Les distinctions entre territoires s'articulent principalement autour du rôle de la FRC et de ses missions.** Selon la taille et l'importance (nombre d'adhérents) des FDC qu'elle administre, **plusieurs FRC connaissent depuis 2019 et l'introduction du dispositif Eco-contribution une redéfinition de leurs missions, au profit d'une plus forte mutualisation des moyens à l'échelle régionale.** Cette réorganisation, pour les FRC concernées, se traduit par une charge de travail plus conséquente dans le montage et le portage de dossiers de financement au titre de l'Ecocontribution, pour le compte des FDC. **En fonction des régions et des orientations construites avec les FDC, les FRC peuvent se spécialiser sur un axe (sensibilisation, aménagement des espaces et habitats).**
- ▶ Pour les FDC, les missions réalisées sont très dépendantes de la taille de la structure : les FDC rurales comptant peu d'adhérents réalisent rarement les activités de sensibilisation auprès des publics, **se concentrant davantage sur les activités cœurs de la structure** : formation, suivi faunistique, gestion des SDGC...

LES MÉTIERS DE LA BRANCHE CYNÉGÉTIQUE

Cinq familles de métiers qui couvrent des missions variées

CYNÉGÉTIQUE

AGENT DE DÉVELOPPEMENT
AGENT ENTRETIEN ENVIRONNEMENT
ANIMATEUR
TECHNICIEN CYNÉGÉTIQUE

ADMINISTRATION SUPPORT

AGENT D'ENTRETIEN
COMPTABLE
SECRÉTAIRE

MANAGEMENT

DIRECTEUR
RESPONSABLE DE SERVICE

COMMUNICATION

CHARGÉ DE COMMUNICATION
GRAPHISTE

INFORMATIQUE

GÉOMATICIEN
INFORMATICIEN

IMPACTS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

La **transition écologique**, selon l'État français, désigne le processus visant à transformer notre modèle de développement actuel en un modèle plus durable, respectueux de l'environnement et sobre en ressources naturelles. Elle implique une évolution vers une économie circulaire, une réduction des émissions de gaz à effet de serre, une amélioration de l'efficacité énergétique et la préservation de la biodiversité.

Bien qu'aucun article de loi ne fournisse une définition exhaustive de la transition écologique, elle demeure encadrée par la **loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte**, qui fixe des objectifs ambitieux en matière de rénovation énergétique, de développement des énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

La **transition énergétique**, selon l'État français, traduit la transformation progressive du modèle énergétique afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles, limiter les émissions de gaz à effet de serre et favoriser les énergies renouvelables. Cette démarche vise également à renforcer l'efficacité énergétique et à garantir une production et une consommation d'énergie plus durables. Cette notion est aussi principalement encadrée par la **loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte**, qui fixe des objectifs ambitieux, complétée par la **loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat**, qui inscrit l'objectif de **neutralité carbone à l'horizon 2050**.

DES VECTEURS DE CHANGEMENTS IMPORTANTS :

La **transition écologique** et la **transition énergétique** sont des vecteurs majeurs de transformation pour l'ensemble des secteurs d'activité. En imposant de nouvelles normes environnementales et en incitant à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, elles redéfinissent les modes de production, de consommation et de gestion des ressources de sorte à rendre les activités économiques durables et compatibles avec les objectifs climatiques fixés. Par ailleurs, ces transitions stimulent l'innovation et la création d'emplois dans de nombreuses filières. Elles ne sont plus de simples contraintes réglementaires, mais **constituent un levier stratégique de changement et de résilience** face aux défis climatiques et économiques actuels.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA BRANCHE CYNÉGÉTIQUE

Quatre familles de facteurs qui transforment les activités et les métiers cynégétiques

OPCO EP a construit une grille d'analyse des impacts de la transition écologique sur les branches de son périmètre articulée autour de 4 thématiques. Cette grille d'analyse a été mobilisée dans le cadre de la phase 1 de l'étude :



Ressources naturelles et biodiversité

La protection des habitats naturels, des ressources et la gestion durable des populations d'espèces permettent de renforcer la résilience des écosystèmes face aux pressions environnementales (température, raréfaction des espèces). Elle englobe la conservation des habitats naturels, la gestion équilibrée des populations d'espèces sauvages, ainsi que la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement.



Changement climatique

Le changement climatique, par les évolutions qu'il provoque ou accélère sur les espaces naturels et la faune sauvage, impacte durablement les activités cynégétiques. Les équilibres naturels s'en retrouvent menacés, avec des variations de températures qui mènent à la prolifération d'espèces au détriment d'autres (baisse de la mortalité, perte de prédateur naturel...), dont la conséquence directe est la modification des espaces naturels, par la disparition d'espèces ou la modification durable de la biodiversité.



Pollution, déchets et circularité

La gestion de la pollution, des déchets et la circularité est cruciale pour protéger les écosystèmes et lutter contre la dégradation de l'environnement. Réduire les déchets et favoriser le recyclage permet de diminuer la quantité de matériaux nocifs dans la nature et de limiter la pollution associée à la production ou l'utilisation de ressources. De plus, en adoptant des pratiques visant à réduire les émissions polluantes, on contribue à améliorer la qualité de l'air et de l'eau, essentielle à la santé humaine et à la biodiversité.

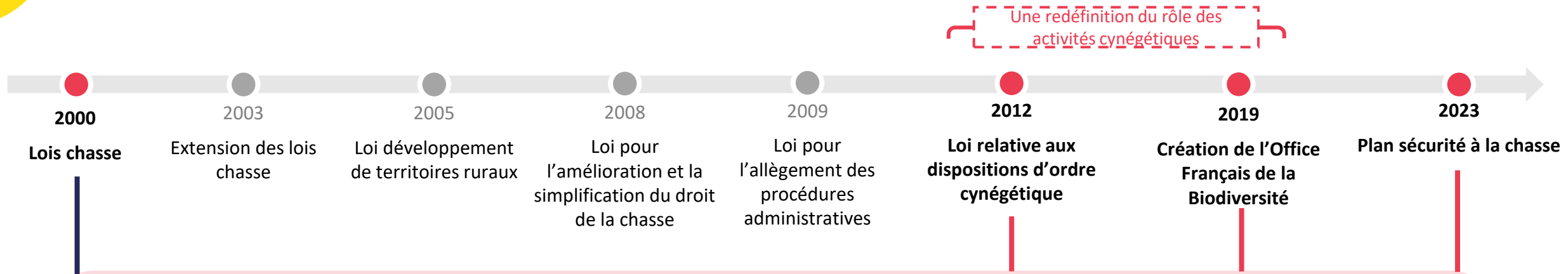


Transition énergétique

La transition énergétique est essentielle pour lutter contre le changement climatique et préserver les écosystèmes. Elle permet de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, contributeurs aux émissions de CO2, source de réchauffement climatique et de perturbation des écosystèmes. Pour cela, elle implique notamment de favoriser des sources d'énergie plus propres comme le solaire, l'éolien, et l'hydraulique et d'améliorer l'efficacité énergétique, ce qui est source d'économie et limite les externalités négatives.

UN ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE CROISSANT

Les réglementations transforment le rôle des acteurs de la Branche



- ▶ **Loi Cadre de 2000** - création du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) à la charge des fédérations
- ▶ **Loi Chasse de 2012** – Reconnaissance du rôle de la chasse comme instrument de gestion de la biodiversité et de la FNC et ses antennes départementales dans l'information et l'éducation au développement durable et la restauration et conservation des milieux naturels
- ▶ **Loi de 2019 portant création de l'Office français de la Biodiversité (OFB)** – Fusion de l'Agence française de la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Création du fonds pour la protection et la reconquête de la Biodiversité ainsi que du dispositif Ecocontribution pour accompagner les projets ayant un intérêt pour la biodiversité dans les fédérations.
- ▶ **Plan de sécurité à la chasse de 2023** – Création de 14 mesures visant à renforcer la formation des chasseurs en matière de sécurité et assurer un meilleur partage de l'espace naturel avec les usagers de la nature.

UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES À L'INITIATIVE DU LÉGISLATEUR

La législation renforce le rôle des acteurs de la Branche dans la gestion environnementale

	CHRONOLOGIE DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES AFFECTANT LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES SELON LA STRUCTURE								
	2000	2003	2005	2008	2012	2014*	2016	2019	2023*
FNC	Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour la faune sauvage	Intégration des FRC au réseau cynégétique	Reconnaissance du rôle des structures cynégétiques dans l'aménagement des territoires ruraux	Obtention de l'agrément « protection de la nature »	Renforcement du rôle de gestionnaire de la biodiversité auprès des pouvoirs publics	X	Reconnaissance du statut « acteur de la biodiversité » et intégration aux prises de décision de l'AFB	Cogestionnaire du fonds écocontribution ; financement des projets de FDC et FRC	Inclusion de la plantation de haies dans les projets finançables par l'écocontribution
FRC	Création de l'échelon	X	X	X	X	X	Intégration aux comités régionaux de biodiversité (CRB)	Portage régional des projets écocontribution et développement de la mutualisation des moyens	X
FDC	Élaboration des schémas départementaux de gestion cynégétique	X	X	Création de l'échelon interdépartemental pour mutualiser les ressources	Attribution d'un rôle et aux enjeux environnementaux	Inclusion du danger sanitaire dans les critères des activités de prélèvement cynégétique	Introduction aux concertations départementales biodiversité et plans d'action locaux	Gestion des plans de chasse ; suivi des populations et collecte de données ; mise en œuvre des projets écofinancés	X

*Lois moins axées sur les activités cynégétiques (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 ; Loi visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée de 2023)

L'ECO-CONTRIBUTION, UN LEVIER QUI S'ARTICULE AVEC DES ACTIONS INTERNES À LA BRANCHE

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE



ECO-CONTRIBUTION : Créé par la loi chasse de 2019, le dispositif d'écocontribution est cofinancé par les cotisations obligatoires des chasseurs, en complément d'un soutien de l'Etat afin de financer des actions concrètes au service de la biodiversité, sur proposition des fédérations.

Elles sont étudiées et financées par l'OFB en cas de sélection. Depuis 2019, près de **1 200 projets ont été soutenus par l'OFB, avec une contribution totale de 50 M d'euros**. L'écocontribution a permis le **financement de 211 projets en 2024**. Pour l'année 2025, le réseau cynégétique dispose de 14 M d'euros pour financer des actions.

Ces projets sont soumis aux critères suivants :

1. **Renforcer** la mobilisation du réseau associatif de la chasse
2. **Préserver** les espaces protégés et restaurer la trame écologique
3. **Protéger** les espèces chassables et protégées
4. **Développer** la connaissance sur la biodiversité et la partager
5. **Améliorer** l'information et la communication, l'éducation et la formation à la biodiversité

INITIATIVES CYNÉGÉTIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT



CYN' ACTIONS BIODIV : Créée en 2016 par la **Fédération Nationale de la Chasse (FNC)**, cette application permet aux fédérations de rendre compte de leurs actions pour l'environnement (conservation – restauration de la faune et de la flore) en collectant des données et en mettant en valeur celles-ci au sein du réseau des adhérents. Depuis son introduction, **CYN'Actions BIODIV a permis le référencement de 834 projets menés par les fédérations cynégétiques**.



CHASS'ADAPT : Créée en 2018 par la **FNC**, cette application vise à améliorer la gestion adaptative des espèces chassables par la collecte de données en temps réel, permettant un prélèvement basé sur des critères scientifiques et le développement d'une chasse durable en prenant en compte les objectifs de conservation de la biodiversité.

SYNTHÈSE DES IMPACTS

LES ENJEUX DE LA BRANCHE EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Différents phénomènes liés à la transition écologique impactent les activités des structures associatives cynégétiques. Il peut s'agir de phénomènes de transformation de la faune et de son habitat (hausse des espèces invasives, perturbation des habitats naturels) ou d'actions humaines visant à limiter les impacts du réchauffement climatique et s'engager dans la transition écologique. **Le travail de la phase 1 a permis d'identifier les principaux enjeux auxquelles sont confrontées les structures associatives cynégétiques**, dans chacune des 4 grandes thématiques de la transition écologique. **Un groupe de travail paritaire a été réalisé au cours de la phase 1 afin de présenter, hiérarchiser et prioriser ces différents enjeux.** Ce travail a permis d'identifier les axes à investiguer en priorité dans le cadre de l'étude. Certains enjeux (en pointillés dans le tableau ci-après) ont été identifiés a posteriori, lors d'entretiens et n'ont pu être intégrés dans cette hiérarchisation.



Ressources naturelles et biodiversité

Entretien et restauration des espaces naturels

Équilibre entre les différentes espèces de la faune et de la flore

Réduction de la perturbation des habitats naturels de la faune sauvage

Identification des risques sanitaires

Réduction des espèces invasives



Changement climatique

Prévention des risques climatiques, adaptation et aménagement des territoires

Prévention et réponse aux dégradations des espaces naturels (assèchement, aménagement urbain...)

Maintien des corridors écologiques



Pollution, déchets et circularité

Réduction de l'impact environnemental sur les espaces naturels

Récupération des déchets dans les espaces naturels

Sensibilisation de la société civile à la transition écologique et aux enjeux environnementaux



Transition énergétique

Essor des parcs d'énergies renouvelables sur les territoires

Adaptation des pratiques de chasse à la sobriété énergétique

Impacts validés lors du GT

Impacts identifiés lors d'entretiens

MÉTHODOLOGIE DE CLASSIFICATION DES ENJEUX

Afin de classer ces enjeux, ont été pris en considération deux facteurs que sont :

- **La capacité d'action** : dans quelle mesure est-ce le rôle des structures cynégétiques que de répondre à cet enjeu, ou est-ce susceptible de le devenir ?
- **L'impact de l'enjeu sur les activités associatives cynégétiques** : dans quelle mesure ce phénomène impacte ou est susceptible d'impacter les activités cynégétiques ?

Capacités d'action des structures cynégétiques

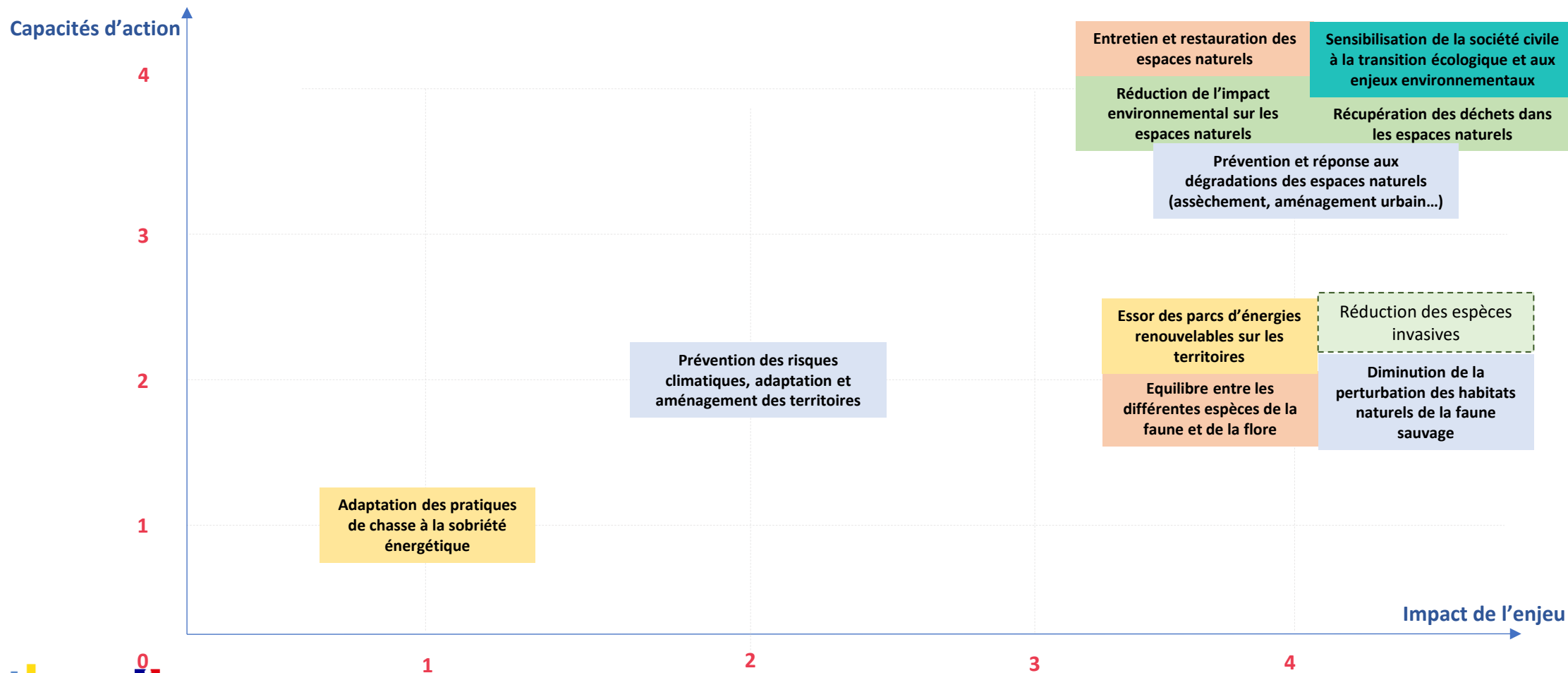
- ▶ 4 : Les structures cynégétiques jouent / devront jouer un rôle majeur dans la réponse à cet enjeu
- ▶ 3 : Les structures cynégétiques jouent un rôle / devront jouer un rôle (mais moindre) dans la réponse à cet enjeu
- ▶ 2 : Les structures cynégétiques peuvent jouer un rôle, en appui d'autres acteurs, dans la réponse à cet enjeu
- ▶ 1 : Les structures cynégétiques ne sont pas concernées par la réponse à cet enjeu

Impact de l'enjeu

- ▶ 4 : Majeur, cet enjeu impacte très fortement les activités cynégétiques et les missions des fédérations
- ▶ 3 : Fort, cet enjeu impacte / est susceptible d'impacter les activités cynégétiques et les missions des fédérations
- ▶ 2 : Modéré, cet enjeu impacte / est susceptible d'impacter les activités cynégétiques mais plutôt dans une moindre mesure
- ▶ 1 : Faible. Cet enjeu n'a pas d'impact ou a un impact très faible sur les activités cynégétiques

HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL PARITAIRE

Synthèse de la hiérarchisation des enjeux de la TEE par les membres du groupe de travail



TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La distinction entre ces 4 familles de facteurs permet de compiler de façon fine l'ensemble des phénomènes qui impactent la branche. Cependant, ces phénomènes sont souvent interconnectés (par exemple, le réchauffement climatique ou la gestion des déchets ont un impact sur la biodiversité). **Par conséquent, les activités cynégétiques impactées par la transition écologique sont souvent communes aux différents facteurs.**

Quatre catégories d'activités des structures cynégétiques, en lien avec la transition écologique, peuvent être distinguées. Ces activités sont structurantes et transverses à plusieurs des familles de facteurs :



PRODUCTION ET VALORISATION DE LA CONNAISSANCE

- ▶ Recueil et production de données périodiques sur l'état de la faune, de la flore et des habitats naturels
- ▶ Partage et valorisation des données auprès des pouvoirs publics et dans les différentes instances pour concourir à l'élaboration de solutions environnementales tout en préservant les intérêts des chasseurs



GESTION DES ÉQUILIBRES ÉCOSYSTÉMIQUES

- ▶ Suivi et analyse des tendances faunistiques territoriales
- ▶ Elaboration des plans de chasse, prélèvement des espèces pour assurer l'équilibre entre faune et flore, notamment des « Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts » (ESOD)
- ▶ Participation à des programmes de réintroduction d'espèces



ACTIONS DE RESTAURATION DES HABITATS





- ▶ Diagnostic et suivi de l'évolution de sites naturels
- ▶ Réalisation d'actions de restauration ou d'entretiens des sites naturels (zones humides, haies), accompagnement des parties prenantes



SENSIBILISATION DES PUBLICS

- ▶ Intervention auprès de publics, notamment scolaires
- ▶ Sensibilisation des adhérents cynégétiques sur les enjeux de la Transition écologique et énergétique (TEE)
- ▶ Accompagnement des collectivités dans la réalisation d'actions correctives pour l'environnement
- ▶ Mises en place d'initiatives auprès du grand public

SYNTHÈSE : DES IMPACTS EN TERMES D'ACTIVITÉ QUI CONVERGENT D'UN FACTEUR À L'AUTRE

	Ressources naturelles et biodiversité 	Changement climatique 	Pollution, déchets et circularité 	Transition énergétique 
Production et valorisation de la connaissance	Réalisation d'études faunistiques ; sur l'équilibre faune/flore, surveillance des dangers sanitaires			Diagnostics écologiques d'impacts sur la faune et la flore des infrastructures énergétiques
Gestion des équilibres écosystémiques	Adaptation des plans de chasse et du SGDC pour favoriser les équilibres écosystémiques et limiter les dangers sanitaires			
Actions de restauration des habitats	Accompagnements de propriétaires fonciers dans l'aménagement / restauration d'espaces naturels pour restaurer la biodiversité et l'adapter au changement climatique et ses risques ; Accompagnements de porteurs de projets sur la mise en œuvre de mesures compensatoires		Organisation d'actions de ramassage de déchets	Accompagnement de porteurs de projets sur la définition et mise en œuvre de mesures compensatoires ou d'adaptation
Sensibilisation et formation des publics	Interventions en milieu scolaire pour sensibiliser sur la biodiversité ; Sensibilisation et formation des adhérents	Conseils sur les essences adaptées auprès d'agriculteurs, ACCA, autres propriétaires fonciers	Sensibilisation des adhérents pour limiter les déchets liés aux activités cynégétiques Sensibilisation des participants aux actions de ramassage de déchets	Sensibilisation des porteurs de projet sur les impacts Sensibilisation des adhérents sur la prise en compte

L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE : UNE ADAPTATION DE L'EXPERTISE DE LA BRANCHE

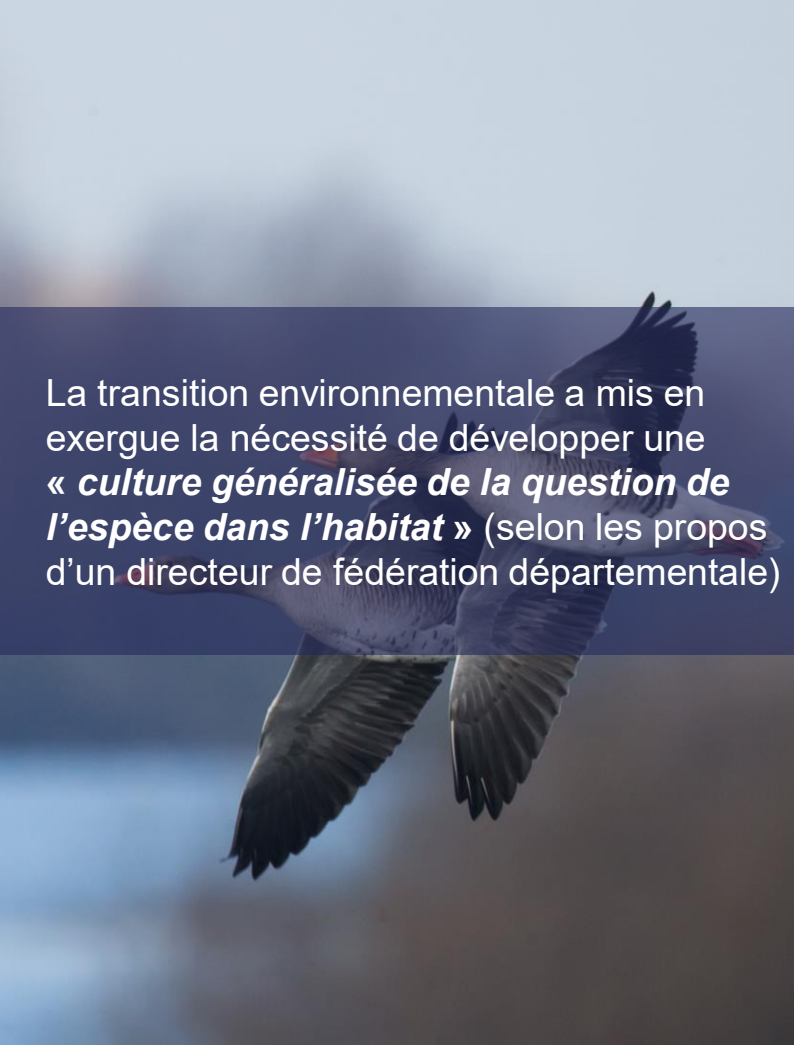
LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA PART DES ACTEURS CYNÉGÉTIQUES

Face à la complexification des enjeux environnementaux, **les structures associatives cynégétiques développent progressivement une approche écosystémique de leurs missions**. Longtemps centrées sur la gestion des espèces chassables, elles élargissent désormais leur champ d'intervention à l'ensemble des composantes du territoire : qualité des habitats, continuités écologiques, interactions entre faune sauvage, pratiques agricoles et dynamiques forestières.

- ▶ Cette évolution se traduit par la mise en œuvre d'actions intégrées dans une démarche à l'échelle de l'écosystème, telles que la restauration de zones naturelles, la gestion des équilibres entre ressources naturelles et espèces sauvages, ou encore le prélèvement raisonné des espèces selon les capacités d'accueil des milieux.
- ▶ L'approche écosystémique implique également une meilleure prise en compte des **services écosystémiques** rendus par la biodiversité existante (pollinisation, stockage carbone, régulation sanitaire) et permet d'encourager une logique de concertation territoriale afin de mobiliser l'ensemble des expertises : agriculteur, forestier, collectivités, scientifiques... En développant cette logique écosystémique, les Fédérations renforcent leur rôle d'acteurs techniques et environnementaux, en instaurant une conciliation entre les pratiques cynégétiques et les objectifs environnementaux de long terme.

LA BIODIVERSITÉ CONSTITUE L'ENJEU MAJEUR DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

- La biodiversité constitue la porte d'entrée des structures cynégétiques dans la transition écologique, de par leurs missions « historiques » et de celles inscrites dans la loi.
- L'expertise des structures cynégétiques se concentre largement sur cette thématique, initialement plutôt sur la connaissance des gibiers, aujourd'hui moins restrictif.



La transition environnementale a mis en exergue la nécessité de développer une **« culture généralisée de la question de l'espèce dans l'habitat »** (selon les propos d'un directeur de fédération départementale)

UNE ADAPTATION DES ACTIVITÉS HÉTÉROGÈNE ENTRE LES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES



DES STRUCTURES AUX ENJEUX ADAPTÉS À LA RÉALITÉ TERRITORIALE

Les activités des structures cynégétiques en lien avec la Transition écologique présentées dans ce rapport ne sont pas exhaustives, dans la mesure où **les associations disposent d'une certaine autonomie dans les actions qu'elles réalisent**, et peuvent développer des partenariats locaux ou des actions singulières.

Pour autant, **ces constats synthétisés dans les pages précédentes et développés ensuite par thématique sont couvrants des principales activités liées à la transition écologique dans les structures cynégétiques**. Ces activités peuvent être apparues récemment (en lien avec les politiques en faveur de la transition écologique) ou au contraire être historiques et avoir été renforcées par la transition écologique*, ou institutionnalisées**.

Ces évolutions des activités ne se retrouvent pas dans l'ensemble des structures. **De nombreux facteurs expliquent une intégration hétérogène des activités en lien avec la transition écologique :**

- **Les spécificités territoriales** font émerger des enjeux spécifiques, liés à la Transition écologique ou non, en fonction de la typologie du territoire (reliefs, espèces présentes)
- **L'articulation entre les différents acteurs régionaux et départementaux**, internes à la branche (entre la FRC et les FDC), mais aussi avec les autres acteurs de l'environnement. Les politiques territoriales peuvent ainsi impulser des priorités et définir des pilotes, qui vont faire varier les activités des structures cynégétiques d'un territoire à un autre
- **La maturité des acteurs cynégétiques** sur les sujets en lien avec la transition écologique peut être hétérogène entre des structures historiquement impliquées et d'autres pour lesquelles la réglementation a été motrice
- Les budgets des structures (qui diffèrent en fonction du nombre d'adhérents, ou de l'articulation FRC et FDC) sont évidemment une variable de la diversité des actions menées, au-delà du réglementaire.

*C'est le cas des activités d'élaboration de plan de chasse par exemple.

**Les activités de surveillance sanitaires sont historiques, avec l'appartenance des fédérations cynégétiques au réseau SAGIR (dispositif national de surveillance épidémiologique dédié à la faune sauvage) depuis sa création en 1986. Pour autant, leur inscription dans la loi date de 2014 et de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

CONSTATS TRANSVERSES AU RÉSEAU CYNÉGÉTIQUE

La dynamique hétérogène des Fédérations Départementales

Au niveau départemental, les fédérations cynégétiques connaissent de fortes disparités dans leur degré d'engagement sur les sujets relatifs à la transition environnementale et énergétique.

Selon le nombre d'adhérents, la taille, le type de territoire administré et les ressources financières disponibles, **toutes ne peuvent pas réaliser les mêmes missions.**

Pour les fédérations les plus matures sur ces sujets, elles peuvent, en complément de leurs missions de service public, bénéficier des éléments suivants :

- ▶ un service scientifique, pour la réalisation des suivis et diagnostics faunistiques
- ▶ Des personnels chargés du portage des projets départementaux en lien avec l'écocontribution
- ▶ un service chargé de la communication, vers des publics externes (sensibilisation scolaire), ou internes
- ▶ Un programme d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'aménagements urbains (haies, écopont...)

FDC
MOTEURS

- ▶ Gestion des plans de chasse
- ▶ Elaboration du SDGC
- ▶ Validation des permis de chasser et formation des adhérents
- ▶ Gestion des ACCA (Les associations communales de chasse agréées)
- ▶ Gestion de la faune et de la flore

FDC
MISSIONS
CŒURS

Le rôle variable des Fédérations Régionales

Selon les régions, leur rôle peut varier de manière très importante.

Dans certaines, pour des raisons historiques et antérieures aux évolutions législatives récentes telles que l'écocontribution, les FRC jouent un rôle central dans la **mutualisation des moyens et des expertises**, tels que :

- ▶ la mise à disposition de compétences techniques (graphisme, outils et supports pédagogiques, informatique, cartographie) directement auprès des FDC.
- ▶ le portage de projets d'ampleur, en lien avec l'écocontribution, pour le compte des FDC (plantation de haies, restauration de mares...), avec des chargés de mission dédiés, permettant de mutualiser les coûts pour les fédérations départementales
- ▶ l'appui aux FDC dans la réalisation de leurs missions cœurs, en fournissant des référentiels partagés (base de données agglomérées, référentiels méthodologiques...)





FRC
MOTEURS

FRC
MISSION
CŒUR

Pour la majorité des FRC, l'activité de représentation institutionnelle auprès des instances pertinentes pour l'échelon (ARB, DREAL, Région) **constitue une des missions principales** de la structure.

SYNTHÈSE DES PREMIERS CONSTATS DES BESOINS EN EMPLOI / COMPÉTENCES POUR LES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES

Nous partons de nos constats sur les principaux facteurs d'évolution et leurs impacts sur l'activité des structures cynégétiques pour analyser leurs conséquences du point de vue de l'emploi, des compétences et besoins en formation. **Cette première phase nous a permis d'identifier ces premières pistes**, à approfondir en phase 2.

	Production et valorisation de la connaissance 	Gestion des équilibres écosystémiques 	Actions de restauration des habitats 	Sensibilisation et formation des publics 
Métiers concernés dans la cartographie	Technicien cynégétique Géomaticien Agent de développement Agent entretien environnement	Technicien cynégétique Agent de développement	Technicien cynégétique Agent de développement Agent entretien environnement	Technicien cynégétique Responsable de service Chargé de communication
Compétences à développer	Analyse de la donnée Méthodologie scientifique <i>A compléter en phase 2</i>	Maîtrise d'outils informatiques (SIG) ou technologiques (radars, drones) <i>A compléter en phase 2</i>	Gestion de projet Relations avec des parties prenantes <i>A compléter en phase 2</i>	Création de supports pédagogiques <i>A compléter en phase 2</i>
Offre de formation complémentaire	<i>A identifier en phase 2</i>	<i>A identifier en phase 2</i>	<i>A identifier en phase 2</i>	<i>A identifier en phase 2</i>
Pistes de métiers à intégrer dans la cartographie	Chargé de mission Chargé d'études avec une forte dimension statistique	Chargé d'études avec une dimension géomatique	Chargé de mission	Chargé de mission (avec une dimension « ingénierie pédagogique »)
Offre de formation certifiante pour les nouveaux métiers	Bac+5 en agroécologie, écologie, statistiques	<i>A identifier en phase 2</i>	<i>A identifier en phase 2</i>	<i>A identifier en phase 2</i>

RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

LA BIODIVERSITÉ : ENJEU PRIORITAIRE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES



En France, la biodiversité connaît une dégradation rapide et documentée. **Environ 17 % des espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées**, et près de 200 espèces ont déjà disparu du territoire national. Ce recul concerne en particulier les oiseaux, les amphibiens et les insectes pollinisateurs, très sensibles à la dégradation des milieux.

À cela s'ajoute la pression croissante des espèces exotiques envahissantes, dont la France métropolitaine recense plus de 2 000 espèces, dont près de 190 sont identifiées comme envahissantes avérées. Ces espèces (ragondin, frelon asiatique, jussie...) concurrencent ou prédatent les espèces locales, modifient les habitats et perturbent durablement les équilibres écologiques. Ces tendances renforcent **la nécessité d'agir à l'échelle des territoires**. Les structures cynégétiques, engagées dans la gestion des milieux et le suivi faunistique, s'impliquent de plus en plus dans des actions concrètes de **restauration des habitats**, de **surveillance des populations** et de **sensibilisation aux enjeux de biodiversité**.

Les menaces sur la biodiversité

- ▶ **L'artificialisation des sols** : destruction directe des habitats naturels au profit d'infrastructures, de zones urbaines ou de surfaces imperméabilisées. Elle fragmente les espaces, isole les populations animales, et réduit les capacités de déplacement, de reproduction et d'alimentation des espèces
- ▶ **La surexploitation des ressources** : perturbation des équilibres biologiques en prélevant au-delà de la capacité de renouvellement des milieux. Qu'il s'agisse de prélèvements faunistiques, de consommation des ressources forestières ou hydriques, cette pression compromet le bon fonctionnement des écosystèmes. Elle appauvrit les habitats, modifie les chaînes trophiques et rend les espèces plus vulnérables face aux autres pressions environnementales
- ▶ **Le changement climatique** : Pression majeure sur la biodiversité, en modifiant les régimes de température, les précipitations et la phénologie des espèces sur le long terme, avec un bouleversement des équilibres en place.
- ▶ **Les pollutions** : Détérioration de la qualité des sols, de l'air et de l'eau en raison de pollutions agricoles, industrielles, lumineuses ou sonores. Elles provoquent une mortalité directe, une perturbation des comportements et une réduction de la capacité des écosystèmes à se régénérer.
- ▶ **Les espèces envahissantes** : menace pour la biodiversité par la compétition qu'elles exercent sur les espèces endémiques, la prédation ou la transmission de maladie.
- ▶ **La surfréquentation de certains espaces naturels par les humains** : qu'il s'agisse de pratiques sportives ou de loisir, qui peut venir s'ajouter à une exploitation économique du territoire et ses ressources.

LES ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES JOUENT UN RÔLE MAJEUR DANS L'ÉVALUATION DE LA BIODIVERSITÉ DES TERRITOIRES



Définition de la biodiversité : *La variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions entre les organismes vivants. (Loi Climat et résilience 2021 : article 110-1, Code de l'Environnement)*

Présentation en synthèse des principaux éléments développés dans les pages suivantes sur l'impact de la biodiversité sur les activités dans la branche

SUIVRE LES TENDANCES FAUNISTIQUES POUR ADAPTER LE PRÉLÈVEMENT

Les structures associatives cynégétiques mènent un ensemble d'activités visant à documenter l'évolution des populations animales et florales à l'échelle locale. Ces données alimentent les plans de chasse, SDGC, et les décisions de prélèvement, mais permettent aussi de mieux comprendre les effets du changement climatique ou des changements d'habitude des espèces. Elles participent également à des travaux de sondage à l'échelle départementale pour construire des tendances d'évolution, complétées par des diagnostics faunistiques pour renforcer la gestion des espèces.

RÉALISER DES ACTIONS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DES SITES NATURELS

Les Fédérations interviennent dans des actions concrètes d'aménagement ou de restauration de milieux naturels. Ces actions concernent notamment les zones humides (restauration de mares, entretien d'étangs), les haies, les bordures de parcelles agricoles, ou encore la plantation de cultures à intérêt faunistique. Elles s'inscrivent dans une logique de gestion durable des habitats favorables à la faune sauvage, encouragées par le fonds Ecocontribution.

CONSEILLER LES PARTIES PRENANTES SUR LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Les structures sont devenues des interlocutrices régulières des acteurs locaux sur les questions de gestion écologique des territoires. Elles interviennent auprès des agriculteurs, forestiers, collectivités ou aménageurs pour formuler des préconisations sur les densités de gibier, les corridors écologiques ou les équilibres agro-sylvo-cynégétiques. Elles sont également mobilisées pour appuyer les décisions liées à la régénération forestière, à la prévention des dégâts de gibier ou à l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement.

SENSIBILISER AU-DELÀ DES ACTEURS DU SECTEUR

Les actions de sensibilisation portées par les structures associatives cynégétiques portent notamment sur la découverte de la biodiversité et de ses enjeux, notamment auprès de publics scolaires, via des conventions signées avec les Académies.

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES PARTICIPENT À LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ EN MOBILISANT LEUR EXPERTISE DES ESPÈCES



SUIVRE LES TENDANCES FAUNISTIQUES POUR ADAPTER LE PRÉLÈVEMENT

Le suivi des tendances faunistiques constitue un pilier des missions des fédérations des chasseurs, qu'il s'agisse d'organisation des prélèvements, de conservation ou de compréhension des dynamiques écologiques. Ce suivi repose sur des dispositifs réguliers et standardisés, tels que :

- les comptages nocturnes
 - les circuits d'indices de présence (ex. cerfs/km)
 - la pesée des espèces en bas-âge (faons)
 - l'évaluation des indices d'abrutissement en forêt.
- ▶ Ces méthodes permettent historiquement **d'alimenter les décisions** sur les plans de chasse, mais aussi de documenter les effets du changement climatique ou des modifications paysagères sur les populations.
- ▶ Dans certaines fédérations, ce travail peut être approfondi (campagnes de sondages représentatifs, diagnostics faunistiques), notamment en partenariat avec des instituts scientifiques (ornithologie, forêt).
- ▶ Pour les fédérations disposant de davantage de moyens en expertise, **ces suivis sont prolongés par des évaluations** à 3 ou 4 ans, afin de mesurer l'effet des mesures de gestion sur le retour de la faune ou de la flore. Ce processus s'inscrit dans une logique de gestion adaptative, où **les données recueillies sur le terrain deviennent un levier stratégique de pilotage cynégétique et écologique**. Les structures cynégétiques se sont emparées de cette compétence de production et valorisation de la connaissance au-delà du périmètre des espaces chassables sans qu'il s'agisse d'une de leurs missions initiales.
- ▶ Ces travaux constituent également un outil d'aide à la décision dans le cadre des différentes instances auxquelles participent les fédérations, ou dans le cadre de sollicitations par d'autres acteurs.

Perception de l'enjeu « Equilibre entre les différentes espèces de la faune et de la flore » en GT

- Impact de l'enjeu : 4
- Capacité d'action des structures : 2



« Pour gérer les espèces il faut les connaître, pour connaître il faut suivre »
(Directeur d'une Fédération départementale)

LES FÉDÉRATIONS GÈRENT ET ASSURENT L'ENTRETIEN DE NOMBREUX SITES NATURELS



Focus « Entretien et restauration des espaces naturels »

- Impact de l'enjeu : 4
- Capacité d'action des structures : 4

« Les fédérations, sans perdre leur cœur de métier, doivent s'intéresser de plus en plus au milieu, à la biodiversité » (représentant du monde la chasse)

RÉALISER DES ACTIONS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DES SITES NATURELS

- ▶ **La gestion de l'entretien et la restauration des sites naturels** sont devenues une mission centrale des structures cynégétiques, particulièrement renforcée depuis la création de l'Office Français de la Biodiversité et la mise en place de l'Ecocontribution. Ces actions sont protéiformes :
 - **La plantation de haies**, réalisée par de nombreuses fédérations, bénéficie à la biodiversité en permettant la conservation et/ou la création de **corridors écologiques** pour les espèces
 - **La création d'îlots de biodiversité**, zones spécifiques qui mettent à disposition des habitats naturels variés pour différentes espèces (mammifères, amphibiens, insectes et oiseaux) afin de pérenniser leur présence sur le territoire visé par la mesure.
 - **La restauration de zones humides**, réservoirs de biodiversité dont l'existence permet de juguler les changements climatiques mais aussi d'assurer la viabilité des sols pour les exploitants agricoles.
- ▶ Depuis la création de l'écocontribution, **le réseau cynégétique a été porteur de plus d'une cinquantaine de projets de restauration en zones humides.**
- ▶ En assurant ces différents travaux d'aménagement, les fédérations de chasseurs contribuent significativement à la préservation des espèces, la restauration d'écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la résilience des milieux naturels face aux évolutions environnementales. **Porteurs de projets et impliqués sur de nombreux dossiers environnementaux, les fédérations ont pleinement intégré cette nouvelle dimension de leurs missions.**
- ▶ L'aménagement et la restauration d'espaces naturels en favorisant l'équilibre de la biodiversité, est **susceptible de réduire la perturbation des grands mammifères ainsi que des dégâts occasionnés**, que les fédérations doivent indemniser.

UNE PRISE EN COMPTE MAJEURE DES RESSOURCES DE LA BIODIVERSITÉ



Dans le cadre de l'article L.420-1 du Code de l'environnement, la chasse est reconnue comme une activité à part entière de gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats, à la croisée des enjeux environnementaux, culturels, sociaux et économiques. Cette reconnaissance inscrit la pratique cynégétique dans une logique d'équilibre agro-sylvo-cynégétique, où la gestion des populations animales contribue à la cohérence entre les milieux naturels, les espèces et les activités humaines

“ Le Département de l'Aude et la Fédération départementale des chasseurs et de la nature de l'Aude (FDCNA) ont signé une convention cadre de partenariat, ce jeudi 30 janvier [2025], redéfinissant les missions de la fédération en lien avec les actions du Département, telles que la préservation du patrimoine naturel du département... La Fédération, avec le concours des services du Département, a, par exemple, œuvré à la réhabilitation d'habitats du grand tétras, espèce protégée, dans le massif du Madres, sur la commune du Bousquet, dans la propriété départementale de Bac Pégulier.
(Communiqué du département de l'Aude)

“ La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (FDC 39) mène une politique en faveur de la préservation des milieux humides et alluviaux, à l'échelle du département du Jura. De nombreuses missions, en lien avec la connaissance, la gestion et la restauration de ces milieux, sont aujourd'hui assurées, au sein de la FDC 39, par le pôle Habitats et territoire : une équipe pluridisciplinaire composée de 10 salariés, regroupant des spécialistes des milieux humides et aquatiques, de la biodiversité et de l'agroenvironnement. Cette équipe a en charge la gestion de 23 sites, dont plus de 500 hectares de milieux humides. Elle en réalise toutes les étapes, de la rédaction de plan de gestion jusqu'à leur mise en œuvre, en passant par les travaux nécessaires de restauration des fonctionnalités des milieux et leur évaluation
(Offre d'emploi pour un poste de chargé de mission biodiversité)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE MENACE POUR LES MILIEUX ET LES ESPÈCES



DES MILIEUX NATURELS FORTEMENT BOULEVERSÉS

Les forêts, prairies et zones humides – milieux essentiels pour la faune sauvage – subissent des pressions inédites. Certaines essences forestières comme le sapin ou le hêtre, vulnérables au stress hydrique, connaissent des **dépérissements précoces dans plusieurs massifs** français (Jura, Vosges). À l'inverse, d'autres espèces progressent, modifiant les habitats disponibles pour la faune. La perturbation des saisons (printemps plus précoce, automne retardé) affecte aussi les cycles des plantes : floraisons anticipées, baisse de fructification... Autant d'éléments qui impactent directement les ressources alimentaires pour les espèces sauvages, notamment à des périodes clés comme la reproduction ou la migration.

DES ESPÈCES SAUVAGES EN ADAPTATION FORCÉE OU EN DÉCLIN

Sous l'effet du changement climatique, de nombreuses espèces voient leur aire de répartition se déplacer vers le nord ou vers des altitudes plus élevées. Les grands ongulés comme le cerf ou le chevreuil montrent déjà des adaptations comportementales (fréquentation différente d'alimentation selon les conditions climatiques). La **désynchronisation des cycles biologiques** devient également un enjeu majeur : la période de nidification ou de reproduction peut ne plus coïncider avec les pics de disponibilité alimentaire (insectes, jeunes pousses, etc.). Cela fragilise la reproduction, en particulier chez les oiseaux migrateurs ou les mammifères. En France, près de **18 % des espèces évaluées sont menacées d'extinction** selon l'UICN, avec une vulnérabilité accrue pour les espèces liées aux milieux humides (amphibiens, oiseaux d'eau, odonates). À l'inverse, certaines espèces (renard, sanglier, ragondin) peuvent profiter de la déstructuration des écosystèmes pour proliférer.

Des signaux d'alerte très visibles sur le terrain

- ▶ **Assèchement précoce des zones humides** : mares forestières, tourbières ou forêts s'assèchent de plus en plus tôt dans la saison, limitant la reproduction des amphibiens et l'abreuvement de la faune terrestre, qui se répercute dans la répartition naturelle des espèces au sein de ces milieux.
- ▶ **Disparition progressive des habitats humides** : en 30 ans, près de 50 % des zones humides françaises ont disparu (IFEN), réduisant fortement les capacités d'accueil pour les espèces inféodées à ces milieux (bécassine, batraciens, insectes aquatiques).
- ▶ **Feux de forêt en hausse** : la multiplication des incendies dans des zones auparavant peu touchées (ex. : Bretagne, Alpes du Sud) fragilise les milieux boisés, détruit les habitats, et provoque des déplacements forcés de la faune.
- ▶ **Émergence de nouvelles pressions sanitaires** : l'évolution des températures et des zones de répartition des migrations aviaires facilite la transmission de maladies (ex. : influenza aviaire) qui peuvent affecter à la fois la faune sauvage et les pratiques cynégétiques.

UNE PRÉVENTION DES RISQUES POUR LES ÉCOSYSTÈMES RÉALISÉE PAR LES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES



Définition du changement climatique : *Les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables. (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques)*

Présentation en synthèse des principaux éléments développés dans les pages suivantes sur l'impact du changement climatique sur les activités dans la branche

METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE QUI INTÈGRE L'ANALYSE DE L'HABITAT ET DES ESPÈCES

Les effets du changement climatique peuvent bouleverser les équilibres faunistiques au sein d'un écosystème : dérégulation des rythmes de reproduction, assèchement de zones naturelles, perte d'accessibilité pour les espèces, nouvelles dynamiques de répartitions des espèces, arrivée d'une espèce exogène entraînant des déséquilibres ou risques sanitaires. **Les fédérations cynégétiques développent une expertise systémique pour identifier les risques, restaurer les habitats et les équilibres faune/flore.** Le niveau de maturité de cette expertise est hétérogène d'une structure à l'autre, en fonction des profils des professionnels salariés, des financements dont ils bénéficient ou encore des partenariats mis en place.

PRÉVENIR ET CORRIGER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ESPÈCES ET LES ÉCOSYSTÈMES

Les milieux naturels (forêts, zones humides, zones agricoles) sont fortement impactés par le changement climatique : prolifération d'espèces invasives, disparitions des équilibres naturels (chaîne de prédation, équilibre sylvo-cynégétique), incendies, assèchements. **Ces différents phénomènes provoquent des besoins importants en aménagement au sein des écosystèmes afin d'assurer la pérennité des habitats naturels** et le maintien, voire le retour, de la faune et de la flore des territoires visés. Ces aménagements peuvent prendre plusieurs formes : aménagements urbains (écoponts), restauration de zones naturelles, réintroduction d'espèces endémiques aux milieux...

PRÉVENIR ET CORRIGER LES IMPACTS CLIMATIQUES SUR LES ÉCOSYSTÈMES



PRÉVENIR LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ESPÈCES ET LES ÉCOSYSTÈMES

En développant une approche écosystémique des sujets cynégétiques, **les fédérations ont pu développer un ensemble d'actions dans la gestion des espèces et des écosystèmes** face au changement climatique.

- ▶ Le gain d'expertise du monde cynégétique sur les habitats permet aujourd'hui aux fédérations de chasseurs **d'élaborer des diagnostics de l'état des zones naturelles** : taux de régénération des forêts, dépérissement de la flore en raison de maladie...
- ▶ Ces différents diagnostics permettent de mieux identifier les facteurs d'évolution des tendances faunistiques (propagation des maladies aux espèces) et **d'ajuster en conséquence les objectifs relatifs aux missions de service public** qui leur sont confiés : plans de chasse, suivi des indices de répartition des espèces, gestion de sites naturels...

METTRE EN PLACE DES ACTIONS CORRECTIVES

- ▶ La connaissance approfondie des espaces permet désormais aux **fédérations d'entreprendre des actions de restaurations des habitats**, visant à pérenniser les espèces présentes voire de permettre une réintroduction de certaines espèces endémiques en maintenant les **corridors écologiques*** :
 - Aménagements environnementaux de zones humides pour les espèces terrestres, développement des haies, réhabilitation de chemins ruraux...
 - Création de micro-habitats (nicheur, mares forestières...)
- ▶ Le changement climatique a permis de renforcer auprès du monde cynégétique la prise en compte de l'entièreté d'un écosystème pour garantir la pérennité de la chasse, en généralisant une approche où **« il n'y a pas de chasse sans environnement propice »**.

corridors écologiques* : ils assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement

« Prévention et réponse aux dégradations des espaces naturels »

- Impact de l'enjeu : 4
- Capacité d'action des structures : 4

« Perturbation des habitats et de la faune sauvage »

- Impact de l'enjeu : 4
- Capacité d'action des structures : 2

« Prévention des risques climatiques, adaptation et aménagement des territoires »

- Impact de l'enjeu : 2
- Capacité d'action des structures : 2

« Il n'y a pas de chasse sans environnement propice » (représentant du monde la chasse)

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES ADAPTENT LEURS ACTIVITÉS POUR PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Dans le cadre de leurs missions (article L421-5 du Code de l'Environnement, loi 2019), les fédérations des chasseurs doivent accompagner la lutte contre le changement climatique, notamment par un travail collaboratif avec les différentes institutions chargées de la gestion des espaces naturels : *l'Office français de la Biodiversité, l'Office Nationale des Forêts...* autour de programmes de sensibilisation des publics (Sensibilis'Haies) ou d'études scientifiques sur l'évolution des espaces naturels.

“ A ce jour, la présence de grands prédateurs demeure insuffisante pour réguler les populations de grands ongulés et protéger les plantations qui aideront les forêts contre le changement climatique. La France comptait 620 loups sur son territoire à la sortie de l'hiver 2020-2021, selon les derniers relevés de l'Office français de la biodiversité (OFB).
Seule la diminution des populations d'ongulés par la chasse permettra de résorber les situations de déséquilibre sylvo-cynégétique.
Communiqué de l'Office National des Forêts sur le rôle de la chasse dans la protection des forêts ”

“ La Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77) recrute un(e) Technicien(ne) en environnement pour rejoindre son équipe engagée dans la **préservation de la biodiversité et la gestion durable des milieux naturels** [...] avec les missions suivantes :

- Suivi des populations d'oiseaux d'eau
- traitement et analyse de données
- Mise en place de protocoles scientifiques
- Gestion de bases de données environnementales
- Propositions de mesures de gestion via DOCOB
- Participation et animation de réunions avec les partenaires (mairies, PNR, OFB, FNC, etc.)

(Offre d'emploi pour un poste de technicien environnement – FDC 77)

POLLUTION, DÉCHETS ET CIRCULARITÉ

LA POLLUTION DES ESPACES NATURELS, UNE MENACE POUR LES ESPÈCES ET LES ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES



DES MILIEUX NATURELS PARTICULIÈREMENT POLLUÉS

Sur le territoire français, les milieux aquatiques (zones humides, tourbières, étangs...) sont particulièrement affectés par la pollution en raison d'une contamination des sols par des substances dangereuses (pesticide, métaux lourds). Cette pollution menace directement la pérennité des écosystèmes, en réduisant la part des espèces animales et florales présentes dans ces espaces. En trente années (1960-1990), **la France a perdu 50% de la surface de ses zones humides, et 5% de ses forêts (670 000 hectares) sont actuellement en dépérissement.**

Pour les acteurs cynégétiques, **la dépollution des espaces naturels est un des leviers d'action prioritaire**, afin de garantir la pérennité des écosystèmes et préserver les habitats des espèces visés par les pratiques cynégétiques.

DES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES QUI VISENT À PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

Pour limiter la pollution des milieux naturels, des mesures significatives ont été prises afin de mettre en place une meilleure gestion des milieux et contenir les risques d'y introduire des polluants. Parmi ces mesures, on compte notamment :

- **La création du Réseau Natura 2000** : un réseau européen de sites naturels protégés qui visent à mieux prendre en compte les pressions sur les habitats et espèces présentes. **En France, on compte plus de 1 750 sites Natura 2000, couvrant près de 13% du territoire métropolitain.** Cogestionnaires de nombreuses aires protégées à ce titre, les structures associatives cynégétiques sont fortement impliquées dans la gestion et la préservation de ces espaces, où elles contribuent à la réalisation des objectifs fixés : actions de prélèvement des espèces invasives, évaluation des mesures de dépollution...
- Depuis 2023, l'Union européenne a introduit **une réglementation visant à interdire l'usage du plomb dans les zones humides (hors fossés, flaques d'eau temporaires) pour la chasse du gibier d'eau.** À la parution de ce règlement européen, la FNC a souhaité engager une réflexion avec les acteurs de l'industrie sur l'opportunité d'un programme de R&D visant à trouver un matériau de substitution, compatible avec les fusils actuellement utilisés par les chasseurs, accessible financièrement et efficace.

LES FÉDÉRATIONS DÉVELOPPENT DES ACTIONS POUR LA DÉPOLLUTION DES MILIEUX



Définition : *La gestion de la pollution, des déchets et la promotion de l'économie circulaire visent à réduire l'impact environnemental des activités humaines, y compris celles liées à la chasse. Cela inclut la minimisation des pollutions (air, eau, sol), la gestion durable des déchets, et l'intégration des principes de l'économie circulaire (telle que définie dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte - 2015) pour favoriser le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets à la source.*

Présentation en synthèse des principaux éléments développés dans les pages suivantes sur l'impact de la pollution sur les activités dans la branche

DES ACTIONS DE DÉPOLLUTION DES MILIEUX PORTÉES PAR DES FÉDÉRATIONS

La mise en place de programmes de gestion des déchets issus des activités cynégétiques et la réduction globale des déchets environnementaux couplée à la communication auprès des adhérents et du public vise à renforcer le rôle de la branche cynégétique dans la gestion et la réduction des déchets affectant l'environnement.

UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS QUI RENFORCE LA COMMUNICATION DES FÉDÉRATIONS

Les fédérations départementales, encouragées par la fédération nationale, se conforment aux obligations environnementales (création de la filière REP* – Equipement de tir sportif et de chasse dans le cadre de la loi AGECE**) pour réduire l'impact des activités cynégétiques en matière de déchets et de pollution. Ces actions sont ensuite mobilisées par les services de communication pour favoriser la sensibilisation des adhérents et permettre des synergies au sein du monde cynégétique pour concilier les activités usuelles de chasse avec les nouvelles prérogatives environnementales qui incombent aux fédérations.

* Filière REP : Filière à Responsabilité Élargie du Producteur

**Loi AGECE : loi anti-gaspillage pour une économie circulaire votée en 2020

LES FÉDÉRATIONS DÉVELOPPENT DES ACTIONS POUR LA DÉPOLLUTION DES MILIEUX



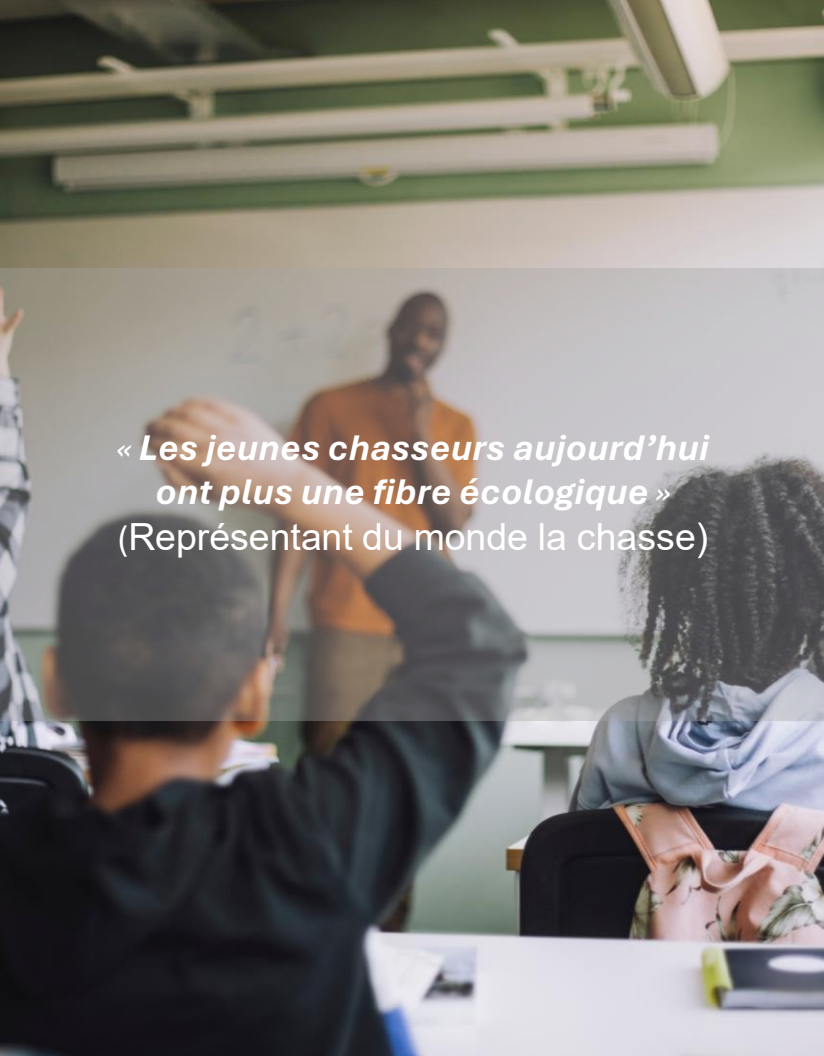
DES ACTIONS DE DÉPOLLUTION DES MILIEUX PORTÉES PAR DES FÉDÉRATIONS

Différentes fédérations (par exemple les Fédérations Régionales du Centre-Val-de-Loire et des Hauts-de-France), concernées par les enjeux de pollution des milieux, ont initié des programmes de ramassage des déchets et de nettoyage des espaces naturels (forêts, littoraux, chemins...) en mobilisant leurs adhérents au service de la dépollution du territoire.

- ▶ La création de l'OFB en 2019 et du fonds Ecocontribution, couplée à la volonté de la Fédération Nationale de répliquer cette initiative dans l'ensemble du réseau cynégétique, **a permis de créer le programme national « J'aime la Nature Propre » en 2021** : une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature.
- ▶ Lors de l'année 2024, **cette initiative a été mise en place au sein de la quasi-totalité** des fédérations cynégétiques départementales (92). Cette appropriation de cette nouvelle mission par les fédérations traduit une préoccupation croissante quant à la pollution des milieux qui affectent la pérennité des écosystèmes, dont dépendent les activités associatives cynégétiques.
- ▶ **La création d'une filière de responsabilité élargie au producteur (REP)** visant les articles de sport et de loisirs (ADL) en 2022, conformément à la loi AGECE, a contribué au développement au sein des structures cynégétiques **d'un réseau national de recyclage des douilles**. Initialement organisé au niveau local ou départemental, ce réseau de recyclage a permis aux acteurs cynégétiques de réduire grandement leur impact sur les espaces naturels, **avec plus de 59 tonnes de douilles recyclées en 2024**.
- ▶ Différentes fédérations (Oise, Val d'Oise) ont **développé un système de signalement par les adhérents** des polluants en milieu naturel auprès des autorités compétentes, notamment dans le cadre de conventions partenariales avec des postes de gendarmerie.



DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION SUR LES DÉCHETS EN NATURE



« *Les jeunes chasseurs aujourd'hui ont plus une fibre écologique* »
(Représentant du monde la chasse)

UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS QUI RENFORCE LA COMMUNICATION DES FÉDÉRATIONS

Les activités des fédérations cynégétiques vont au-delà des sujets relatifs à la chasse, **elles élargissent leurs champs d'action à des sujets environnementaux transversaux** (pollution, déchets, recyclage et économie circulaire), ce qui leur permet de renforcer leur présence dans le débat public en incarnant des acteurs à part entière de la stratégie environnementale des politiques publiques, en contribuant à l'atteinte des objectifs fixés.

- ▶ En portant ces différentes actions en faveur de la lutte contre la pollution, **les fédérations bénéficient d'éléments concrets, visibles, et valorisables pour communiquer sur le levier d'action** que constitue le réseau cynégétique dans l'atteinte des objectifs environnementaux, tout en permettant d'accéder à un public plus large que les adhérents : citoyens, public scolaire, élus et associations...
- ▶ L'ajout de ces nouvelles thématiques offre en outre un cadre positif pour développer des actions pédagogiques et de sensibilisation auprès de différents publics :
 - **Vers l'interne**, afin de généraliser les gestes en faveur de l'environnement de la part des adhérents (tri, recyclage) et contribuer à l'adaptation à la transition environnementale pour l'ensemble des fédérations en formant les salariés à ces sujets.
 - **Vers l'externe**, afin d'atteindre différents publics et mieux faire connaître le rôle des structures cynégétiques dans la gestion du territoire et la résolution des problèmes environnementaux.

LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE CIRCULARITÉ : UNE ÉVOLUTION DES SUJETS CYNÉGÉTIQUES



La branche cynégétique s'engage activement dans la gestion de la pollution, des déchets et la promotion de l'économie circulaire en intégrant des pratiques durables dans ses activités et en sensibilisant ses adhérents. Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, les associations cynégétiques mettent en place des programmes de réduction des déchets, utilisent des munitions non toxiques et sensibilisent les chasseurs à la préservation des écosystèmes.



« L'an passé, ce sont **41 départements** qui se sont engagés et ont **mobilisé 89 000 participants**. Au total, l'équivalent de 98 semi-remorques de déchets a été collecté. Cette année [2024], pour la première fois, toute la France sera mobilisée le même week-end (15, 16 et 17 mars) afin de démultiplier l'impact de ces actions de ramassage de déchets dans la nature. A ce titre, un spot TV diffusé du 25 février au 17 mars présentera cette opération participative et citoyenne. **Plus de 1 300 diffusions du spot** sont programmées. L'enjeu est que nous soyons encore plus de volontaires en 2024. »
Communication de la Fédération Nationale des Chasseurs sur le programme « J'aime la Nature Propre » (JNLP)



La Fédération départementale des Chasseurs de Savoie est forte de 1750 adhérents. Elle est en charge de missions de service public notamment de la gestion de la faune sauvage et des milieux, de la formation initiale et continue des adhérents, de la sensibilisation à la nature. Dans ce cadre, **elle recrute un chargé de communication, de formation et d'animation** qui évoluera au sein d'une équipe composée de 7 collaborateurs.
(Offre d'emploi pour un poste de chargé de mission communication et d'animation)



L'organisation de filières de venaison visant à **mieux gérer les déchets organiques des activités cynégétiques** est aussi en structuration auprès de différentes fédérations (Gironde, Oise). Par ailleurs, la filière de venaison est également un levier de communication autour des circuits courts.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE NÉCESSITE D'INTÉGRER DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES DANS LES ESPACES NATURELS, ET DE SENSIBILISER



Définition : *La transition énergétique vise à préparer l'après pétrole et à instaurer un modèle énergétique robuste et durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement. (Loi de transition énergétique pour la croissance verte)*

La transition énergétique implique une amélioration de l'efficacité énergétique et l'intégration de nouvelles sources de production d'énergie décarbonée. Elle impacte les structures cynégétiques sur trois volets. **C'est sur le 1^{er} volet que les enjeux sont les plus forts pour la branche.**

LIMITER LES EFFETS NÉGATIFS DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE

Les parcs agrivoltaïques, champs éoliens, sont susceptibles de causer de forts impacts sur la biodiversité et les pratiques de chasse : aménagement amont du terrain, destruction de corridors écologiques, diminution de la température et de la luminosité au sol dans le cas de parcs photovoltaïques, entraînant une évolution de la faune et flore, mortalité aviaire causée par les champs éoliens.

Les acteurs de la cynégétique doivent accompagner les porteurs de projet pour évaluer en amont l'impact de chaque projet et en proposant des préconisations pour pallier ou réduire cet impact.

SENSIBILISER SES ADHÉRENTS

Par leur mission de sensibilisation de leurs adhérents à la transition écologique, **les structures associatives cynégétiques peuvent sensibiliser leurs adhérents sur les pratiques de sobriété énergétique** en lien avec les pratiques de chasse, notamment en matière de mobilité.

En lien avec cette mission de sensibilisation, les structures associatives cynégétiques pourraient, à l'avenir et sur les territoires concernés, former les chasseurs à la prise en compte des infrastructures de production d'énergie décarbonée (champs éoliens, parcs agrivoltaïques) dans leur activité de chasse.

ADAPTER LES PRATIQUES EN INTERNE

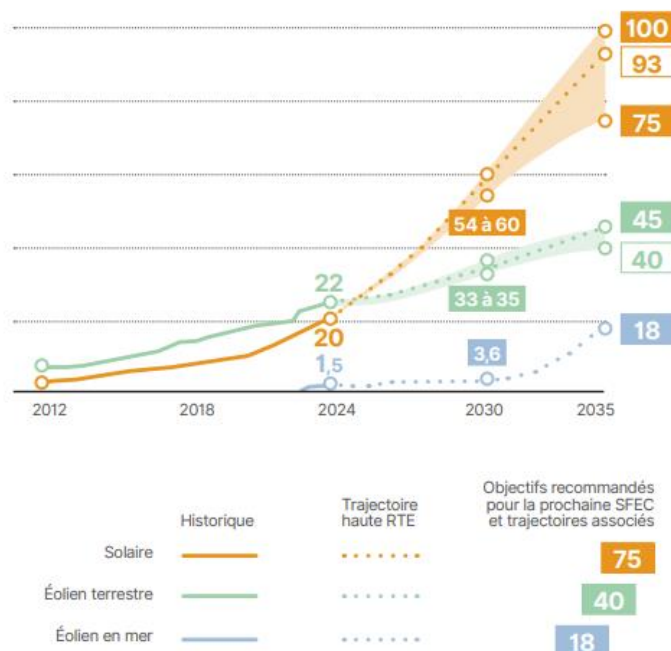
L'amélioration de l'efficacité énergétique se traduit pour les structures associatives cynégétiques par **l'adaptation des locaux (rénovation énergétique des locaux, installation de matériel de captage ou de production d'énergie) et l'adoption de gestes et pratiques sobres (gestion du parc informatique, tri des déchets, écoconduite et adaptation des pratiques de mobilité).**

LES PROJETS ÉNERGÉTIQUES DANS LES TERRITOIRES, EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT



Les objectifs en matière d'évolution du **parc éolien terrestre** et surtout du **parc solaire** impliquent un fort développement des infrastructures sur le territoire

Évolution des parcs solaire, éolien terrestre et éolien en mer en France continentale et trajectoires recommandées d'ici 2035, en GW



Source : France renouvelables, 2024

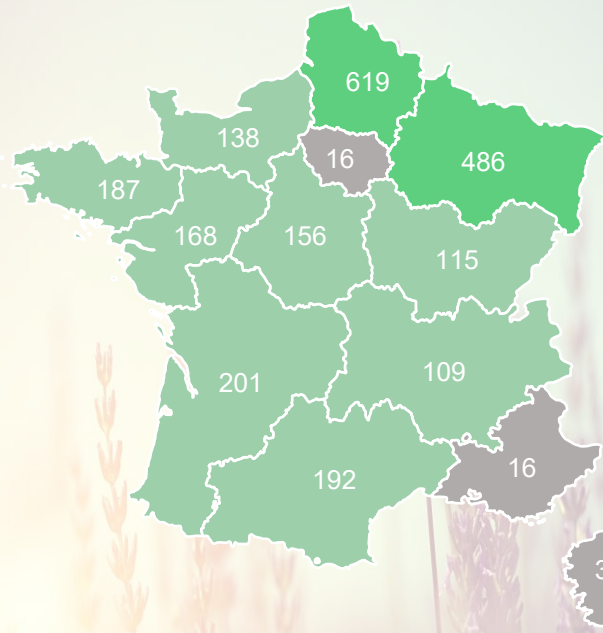
- Le **parc photovoltaïque au sol** représentait entre **9 000 et 15 300 ha** en 2023 (soit 1 à 1,5 fois Paris)
- Il devrait occuper **moins de 0,6 % de la surface des espaces naturels en 2050**, soit environ 128 000 ha (ce qui équivaut à une surface légèrement supérieure à l'Île-de-France)
- Les **parcs éoliens terrestres** sont fortement concentrés dans les régions Hauts-de-France et Grand-Est qui concentrent 46 % des **2 406 parcs éoliens terrestres**
- Au 31 mars 2024, **869 nouveaux projets éoliens terrestres** étaient en cours d'instruction
- La superficie des parcs éoliens n'est pas spécifiée

Données France renouvelables, ADEME et Service des données et études statistiques

UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES

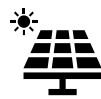


Répartition des parcs éoliens terrestres en en 2024



Source : Service des données et études statistiques (SDES)

L'implantation croissante d'installation d'énergies renouvelables (parcs éoliens et parcs photovoltaïques) en milieu rural est susceptible d'y impacter la faune ainsi que la pratique de la chasse. **Dans le cadre de leurs missions (article L421-5 du Code de l'Environnement, loi 2019), les fédérations des chasseurs doivent accompagner les porteurs de projet afin de mesurer l'impact sur la biodiversité du projet, identifier des solutions et des mesures compensatoires à mettre en œuvre.** En fonction des cas de figure, elles peuvent être sollicitées par les porteurs de projet ou s'autosaisir si elles identifient un enjeu fort quant à l'implantation d'un projet énergétique sur un territoire.



Les parcs photovoltaïques, vont avoir des effets sur le micro-climat en dessous des panneaux (baisse de la température, hausse de l'humidité), modifier la flore ou faire évoluer les habitats des espèces, et donc leur présence. **Les structures cynégétiques peuvent être mobilisées pour mener un diagnostic écologique de l'impact de ces parcs sur la faune et la flore d'un espace naturel, nécessitant une expertise en la matière.**



Les parcs éoliens sont susceptibles de provoquer une mortalité aviaire – l'impact est, d'avis d'expert, difficile à mesurer actuellement, mais réel. **Les fédérations peuvent être sollicitées par des promoteurs pour réaliser un diagnostic écologique** (comptage, étude par radar ornithologique par exemple, afin de mesurer les passages d'oiseaux et leur altitude) pour mesurer cet impact. Elles peuvent également s'autosaisir, si l'implantation se fait sur un corridor écologique par exemple.



Les méthaniseurs, utilisés pour produire du biogaz à partir de matières organiques, sont susceptibles d'affecter la biodiversité des sols. En outre les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), utilisées pour alimenter les méthaniseurs induisent des fauches précoces qui peuvent entraîner une mortalité accrue sur la faune présente dans les champs. Là encore, **les fédérations peuvent être amenées à produire un diagnostic ; établir des mesures compensatoires ou coordonner des opérations de sauvetage de la faune**, en amont (survol des parcelles concernées par drone, détection thermique d'animaux à sauver et intervention au sol).

UNE ADAPTATION RÉCIPROQUE À COORDONNER, ENTRE LES PRATIQUES DE CHASSE ET LES INFRASTRUCTURES



En plus d'un impact sur la biodiversité, que les fédérations doivent mesurer, les projets d'énergie renouvelables sont susceptibles d'impacter l'activité de chasses :

- Redécoupage des zones de chasse des associations communales et intercommunales de chasse agréées (ACCA)
 - Evolution des espèces chassables sur l'ACCA
 - Intégration des risques liés à la présence de ces infrastructures à proximité dans la pratique de la chasse
- Les Fédérations sont ainsi susceptibles d'accompagner les porteurs de projet de ces infrastructures afin d'optimiser la coopération entre les différentes parties prenantes et concilier au mieux les intérêts respectifs.



La FDC 31 ne serait favorable qu'aux projets d'énergie renouvelable dont les porteurs acceptent de travailler avec ses services à l'identification des impacts sur les activités de chasse et sur les espèces gibiers, et qui mettent en place des mesures jugées suffisantes par ses services et par ses adhérents.

*Tout porteur de projet qui acceptera cette proposition se verra **accompagné par la FDC pour la mise en place de mesures adaptées au maintien de la faune sauvage et équitables pour les adhérents territoriaux concernés.***

(Communiqué de la FDC 31 sur les projets photovoltaïques en milieu rural)



*La Haute-Vienne connaît actuellement un important essor de projets liés à la Transition Énergétique dont la création de parcs agrivoltaïques sujets à de nombreux enjeux territoriaux, environnementaux et cynégétiques. Dans ce contexte, **la fédération départementale des chasseurs souhaite mieux accompagner les différents porteurs de projets afin que les futures installations énergétiques aient un impact minimum sur les territoires et sur les pratiques de chasse***

(Offre d'emploi pour un poste de chargé de mission environnement)



UN ENJEU LIMITÉ D'ADAPTATION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES



Une optimisation de la consommation énergétique des locaux et des activités, non spécifique à la branche

L'impératif d'efficacité énergétique vise à **réduire sa consommation d'énergie, à travers le recours à des équipements et à des pratiques plus sobres ou plus performants**. Indépendamment des secteurs d'activité, elle se traduit pour les entreprises par :

- **L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments**, qui passe par des travaux de rénovation énergétique, l'installation et le raccordement à des infrastructures d'énergies renouvelables. Le décret tertiaire (2019) la traduit par une obligation réglementaire pour les bâtiments d'une surface d'au moins 1 000 m².
- **L'optimisation des pratiques de mobilité**, qui comprend l'adoption des pratiques d'écoconduite, le recours à des véhicules hybrides ou électriques, mais aussi le développement du télétravail, la mise en place d'une politique de covoiturage et la maintenance préventive.
- **La réduction de son empreinte numérique**, en matière de pratiques et surtout de matériel (achat d'équipements reconditionnés, maintenance préventive régulière).
- **La mise en place de process sobres**, en matière d'exploitation des locaux et des appareils mais également de communication ou de prospection commerciale (démarches par mail plutôt qu'envoi de flyers ou de tournée commerciale...).

D'après des interlocuteurs rencontrés, la réalisation de bilans carbone se développerait au sein d'un nombre croissant de fédérations.

Cet enjeu reste plutôt limité, les activités des fédérations étant plutôt peu énergivores. **Seules les mobilités (domicile-travail, mais surtout dans le cadre des activités, par exemple de comptage des espèces) présentent un axe d'évolution significatif.**

EN TRANSVERSE, UNE MISSION DE SENSIBILISATION DES ADHÉRENTS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Les associations cynégétiques doivent intégrer la transition écologique dans leur mission de sensibilisation auprès de leurs adhérents et de la population (article L421-5 du Code de l'Environnement, loi 2019) sur trois volets :

Sensibiliser les adhérents à la présence des parcs renouvelables :

Les personnels des structures associatives cynégétiques doivent sensibiliser les adhérents sur la présence de parcs d'énergie renouvelable, leurs impacts sur la biodiversité et les bonnes pratiques à mettre en place :

- La présence des parcs d'énergie renouvelables sur des territoires de chasse doit être prise en compte afin de limiter les risques de dégâts ou d'accidents.
- Les parcs énergétiques sont également susceptibles de faire évoluer la géographie des territoires de chasse, évolution qui doit être enregistrée et communiquée.

Sensibiliser les adhérents aux pratiques d'efficacité énergétique, dans une moindre mesure

Le rôle de sensibilisation des adhérents à la transition énergétique peut également induire de former aux bonnes pratiques dans l'activité de chasse.

- La sensibilisation à l'écoconduite est le principal levier d'intervention des fédérations cynégétiques pour réduire l'impact énergétique des activités de chasse.
- Il s'agit cependant d'un impact plutôt faible, au regard des autres enjeux des structures associatives cynégétiques en lien avec la transition écologique, et leurs missions de préservation de la biodiversité notamment.

La plupart des acteurs rencontrés estiment que cette seconde sensibilisation n'est pas de leur ressort et qu'ils ne doivent pas se poser en prescripteurs des bonnes pratiques auprès de leurs adhérents. Certains estiment par ailleurs que certaines pratiques comme le co-voiturage sont déjà ancrées.

À la marge, sensibiliser les publics scolaires aux énergies renouvelables





Les missions de sensibilisation du public scolaire et du grand public peuvent inclure une dimension sur les énergies renouvelables ou la transition écologique, mais ces thématiques ne sont pas centrales dans cette mission, plutôt centrée sur la biodiversité.

IMPACTS SUR LES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

SYNTHÈSE DES IMPACTS EMPLOIS / COMPÉTENCES

SYNTHÈSE DES BESOINS EN EMPLOI / COMPÉTENCES POUR LES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES

Ce tableau synthétise, pour chacune des 4 catégories d'activités impactées par la transition écologique dans les structures cynégétiques, les impacts en termes d'emploi et de compétences (qu'ils soient présents ou non dans la cartographie actuelle des métiers de la branche) – ainsi que l'offre de formation permettant d'y répondre.

	Production et valorisation de la connaissance 	Gestion des équilibres écosystémiques 	Actions de restauration des habitats 	Sensibilisation et formation des publics 
Métiers concernés dans la cartographie des métiers	Technicien cynégétique Géomaticien	Technicien cynégétique Agent de développement	Technicien cynégétique Agent de développement Agent entretien environnement	Technicien cynégétique Responsable de service Chargé de communication
Compétences à développer	Analyse de la donnée Méthodologie scientifique Pilotage de drone pour acquisition de données	Maîtrise d'outils informatiques (SIG) ou technologiques (radars, drones) Renforcement des connaissances en espèces non chassables, flore et risques sanitaires	Gestion de projet Relations avec des parties prenantes Génie écologique Accompagnement à maîtrise d'ouvrage (AMO)	Création de supports pédagogiques Animation de réseau
Offre de formation permettant d'acquérir les compétences complémentaires nécessaires	Pilotage de drone Analyse de données épidémiologiques, spatiales	Analyse de données épidémiologiques, spatiales	Elaborer et déployer une stratégie de gestion écologique d'une zone naturelle Gestion de projet	/
Pistes de métiers à intégrer dans la cartographie	Chargé de mission Chargé d'études avec une forte dimension statistique	Chargé d'études avec une dimension géomatique	Chargé de mission	Chargé de mission (avec une dimension « ingénierie pédagogique »)
Offre de formation certifiante existante menant aux nouveaux métiers / métiers en évolution	Bac+5 en agroécologie, génie écologique statistiques	Bac+5 en géographie, topographie, aménagement du territoire, génie écologique	Bac+5 en agroécologie, génie écologique, aménagement du territoire	Master en aménagement du territoire, culture et patrimoine

PRINCIPAUX CONSTATS : UNE MONTÉE EN EXPERTISE IMPULSÉE PAR LES NOUVELLES ACTIVITÉS

UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES PLUS QUE L'ACQUISITION DE NOUVELLES

Des compétences ont émergé en lien avec la transition écologique : dans la gestion de projet, le pilotage de drone ou l'accompagnement d'acteurs (publics et privés) de l'aménagement du territoire. **Cependant, dans la majorité des cas, les activités en lien avec la transition écologique impliquent le renforcement des compétences déjà présentes plutôt que l'acquisition de nouvelles.**

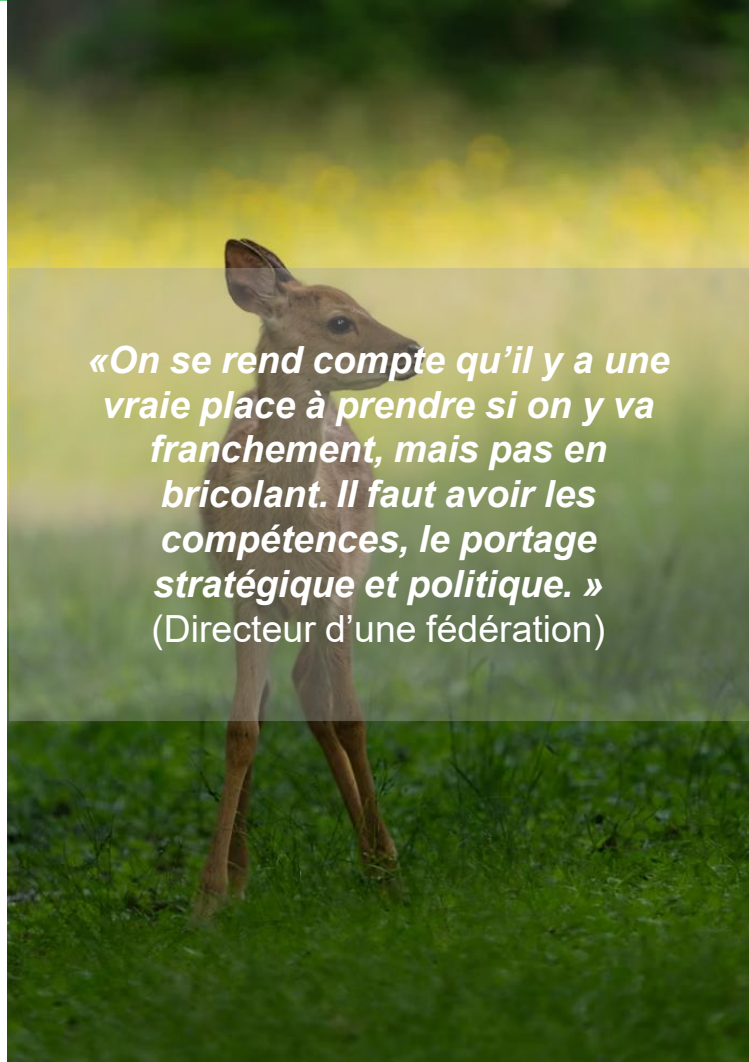
C'est notamment le cas pour **l'acquisition, l'analyse et la restitution de données, qui prennent une place majeure et transverse dans les activités des structures cynégétiques.** La mise en place de protocoles scientifiques ou la restauration des milieux sont d'autres compétences déjà présentes, mais sur lesquelles les exigences sont croissantes.

UNE DIVERSIFICATION DES EXPERTISES EN MÊME TEMPS QUE DES MISSIONS

Le développement d'une approche écosystémique et de nouvelles missions implique **d'élargir le champ de connaissances environnementales au-delà des espèces chassables** : milieux naturels, espèces non chassées (insectes, chiroptères...), nouveaux types de données.

DES BESOINS DANS LES MISSIONS « CŒUR », DANS UNE MOINDRE MESURE

Les enjeux de diversification portent moins sur les missions « cœur » des fédérations (accompagnement des adhérents, élaboration du SDGC). Cependant, elles nécessitent également un renforcement de compétences (dans l'analyse et la restitution des données, la mise en place de protocoles de comptages) et des connaissances (en risques sanitaires par exemple).



*« On se rend compte qu'il y a une vraie place à prendre si on y va franchement, mais pas en bricolant. Il faut avoir les compétences, le portage stratégique et politique. »
(Directeur d'une fédération)*

PRINCIPAUX CONSTATS : UNE ÉVOLUTION DES PROFILS D'ENTRANTS DANS LA BRANCHE

DES EXPERTISES SOUVENT PRÉSENTES DANS LE RÉSEAU

Ces connaissances sont souvent présentes dans le réseau. De nombreux professionnels disposent d'une culture écologique allant au-delà du monde cynégétique du fait de :

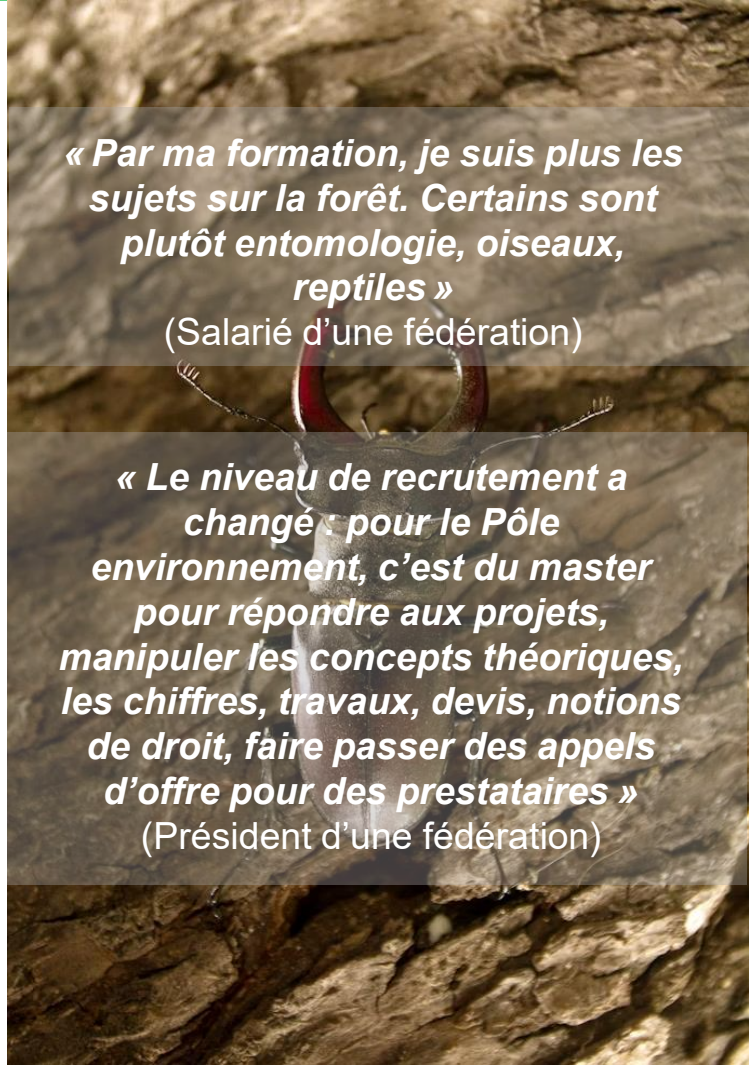
- Leur formation initiale, notamment parmi les directeurs et les jeunes salariés, souvent issus de formations en génie environnemental, agroécologie, sylviculture
- L'acquisition empirique de ces expertises par les professionnels expérimentés, qui disposent d'un fort ancrage local et d'une importante connaissance des milieux

L'éco-contribution, largement mobilisée sur des projets régionaux, favorise le travail en réseau, permettant aux professionnels de bénéficier des expertises parfois très pointues présentes au sein des autres fédérations. **La diffusion de ces expertises dans le réseau revêt un fort enjeu.**

UN PHÉNOMÈNE DE HAUSSE DES NIVEAUX DE QUALIFICATION, PORTÉ PAR LES NOUVELLES ACTIVITÉS

L'émergence de nouvelles activités (éco-contribution, activités de bureau d'étude écologique) a induit une forte hausse des besoins en professionnels très qualifiés (chargés de mission, chargés d'études, géomaticiens, de niveau bac+5) avec une approche écosystémique plus que cynégétique.

La complémentarité d'expertises méthodologiques et de champs de connaissances de ces nouveaux entrants et des profils historiques (techniciens cynégétiques, agents de développement, d'entretien environnementaux) constitue un atout pour la branche dans la diversification de ses activités. **Un autre fort enjeu porte sur l'acculturation des nouveaux entrants aux thématiques cynégétiques**, afin de développer la « continuité » entre les expertises.



« Par ma formation, je suis plus les sujets sur la forêt. Certains sont plutôt entomologie, oiseaux, reptiles »

(Salarié d'une fédération)

« Le niveau de recrutement a changé : pour le Pôle environnement, c'est du master pour répondre aux projets, manipuler les concepts théoriques, les chiffres, travaux, devis, notions de droit, faire passer des appels d'offre pour des prestataires »

(Président d'une fédération)

LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE : UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLE AUX NOMBREUX IMPACTS

LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE EST UNE ACTIVITE ESSENTIELLE, QUI A ÉVOLUÉ ET S'EST ÉLARGIE DEPUIS 2019



Les 4 principaux enjeux en matière de compétences des activités de production et valorisation de la connaissance des structures associatives cynégétiques sont synthétisés ici. Ils sont détaillés dans les 4 pages suivantes

MOBILISER DES DONNÉES SUR UN CHAMP D'EXPERTISE ÉLARGI

La production de connaissance au sein des structures associatives cynégétiques nécessite désormais une diversification des bases de données, intégrant à la fois les espèces chassables et non chassables, les habitats, les usages du territoire et les pressions environnementales. Pour les salariés, cette évolution implique un renforcement des compétences en gestion de données environnementales : structurer une base de données, gérer plusieurs types d'outils de suivi et la rédaction technique.

RENFORCER LES PROTOCOLES DE SUIVI POUR ACCROÎTRE LA QUALITÉ DES DONNÉES DU RÉSEAU

Les fédérations des chasseurs jouent un rôle essentiel dans la collecte de données standardisées. Cela suppose de consolider et d'harmoniser les protocoles selon les espèces étudiées et leur statut (chassable ou non). Au sein des structures, les salariés développent leur expertise sur la maîtrise de protocoles scientifiques, la gestion d'outils de collecte et la restitution des résultats conformément aux exigences des porteurs de projets.

MOBILISER DES NOUVEAUX OUTILS AFIN DE RENFORCER LA PRODUCTION DE DONNÉES

L'usage d'outils numériques et technologiques (SIG, bases de données, applications de collecte, drones) se développe au sein des FDC. Ces outils permettent d'automatiser la collecte, d'affiner l'analyse et d'assurer une meilleure traçabilité des données. Cela implique de renforcer les compétences en outils numériques et en gestion de bases de données environnementales et de données spatialisées.

VALORISER LA DONNÉE PRODUITE AUPRÈS DES ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

La reconnaissance du rôle des FDC passe par la valorisation des données produites, notamment auprès des institutions publiques, des ONG environnementales ou des collectivités. Une valorisation proactive, y compris dans les instances de concertation ou les comités scientifiques, permet de renforcer les partenariats et de repositionner les FDC comme acteurs incontournables de la connaissance naturaliste. Cette valorisation renforce la nécessité d'être en capacité de restituer des résultats auprès d'un panel d'acteurs différents.

MOBILISER DES DONNÉES SUR UN CHAMP D'EXPERTISE ÉLARGI



DIVERSIFIER LES BASES DE DONNÉES EN MOBILISANT UNE APPROCHE HOLISTIQUE

La diversification des bases de données s'impose comme un **levier majeur pour améliorer la compréhension globale des écosystèmes**. Les structures réalisent davantage de croisement de données multiples (comptages, suivi de l'évolution des habitats, usages des sols...). Cette approche systémique permet d'identifier des corrélations entre les dynamiques de populations, de faune et/ou de flores, et les modifications du paysage (forêt, montagne, prairie...).

LES STRUCTURES RENFORCENT LEUR CAPACITÉ À GÉNÉRER DE LA DONNÉE

La mise en œuvre d'une approche holistique suppose pour les agents techniques et les chargés d'étude de mobiliser des compétences élargies en matière de suivi de terrain. Il s'agit notamment de savoir identifier et caractériser différents types d'habitats, de conduire des protocoles concernant des espèces faiblement connues du réseau, ou encore d'intégrer des dimensions paysagères ou territoriales dans les relevés.

UNE EXPERTISE EN GESTION DE DONNÉES QUI SE CONSOLIDE, UN FORT ENJEU D'INTEROPÉRABILITÉ DES DONNÉES

Pour les salariés, cette mutation implique un renforcement des compétences en gestion de données environnementales et la traduction des résultats dans des documents techniques ou de vulgarisation à destination des partenaires de structures.

Cela nécessite également une capacité à structurer l'information de manière interopérable, afin que ces données puissent être croisées avec celles d'autres acteurs (agriculteurs, naturalistes, collectivités...) et au sein du réseau cynégétique.

Impacts compétences par métier

Technicien cynégétique : Renforcement des connaissances en espèces non chassables et en protocole de comptages ; Travail de collecte et d'enregistrement de données sur des nomenclatures harmonisées ; lecture croisée de données

Responsable de service : Maîtrise des bases de données et des protocoles de suivi pour les espèces non chassables et la flore protégée ; renforcement de l'approche écosystémique pour les sujets environnementaux

RENFORCER LES PROTOCOLES DE SUIVI POUR ACCROÎTRE LA QUALITÉ DES DONNÉES DU RÉSEAU



DÉVELOPPER LES DIFFÉRENTS PROTOCOLES EN LIEN AVEC LES ESPÈCES ETUDIÉES ET LE RÔLE DES FÉDÉRATIONS

L'évolution des missions des structures associatives cynégétiques s'accompagne d'une diversification des suivis d'espèces, incluant des taxons variés et parfois non-chassables. Dans ce cadre, la mise en œuvre de protocoles standardisés devient un enjeu important. Elle permet d'assurer une cohérence des données produites à différentes échelles, de mieux répondre aux attentes des partenaires institutionnels ou scientifiques, et de renforcer la lisibilité des actions menées sur le territoire.

LA GESTION DES PROTOCOLES NÉCESSITENT UNE EXPERTISE SPÉCIFIQUE

Le développement de nouveaux protocoles peut aussi nécessiter des compétences spécifiques, comme la connaissance d'un groupe faunistique particulier, la manipulation d'outils numériques (SIG, plateformes de saisie), ou la capacité à structurer et restituer les données.

LES PROTOCOLES MOBILISENT UN RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES SUR PLUSIEURS PLANS

Pour les salariés, les besoins potentiels de renforcement (selon les effectifs de la fédération) de leurs expertises sont les suivants :

- ▶ les méthodes d'inventaire adaptées aux espèces ou milieux suivis
- ▶ la conception et l'adaptation des protocoles en fonction des réalités de terrain (zone humide, montagne, prairie)
- ▶ l'analyse des données en lien avec les enjeux de gestion des espèces

Impacts compétences par métier

Technicien cynégétique : Renforcement de l'utilisation de technologies numériques, à articuler avec les outils traditionnels

Chargé de mission : Capacité à élaborer et tester des protocoles d'observation et de suivis pour différents taxons ; Renforcement de l'expertise des espèces (faune/flore) et habitats naturels

MOBILISER DES NOUVEAUX OUTILS AFIN DE RENFORCER LA PRODUCTION DE DONNÉES



DE NOUVELLES MÉTHODES DE SUIVI PERMISES PAR UN ACCROISSEMENT DES OUTILS À DISPOSITION

Pour répondre aux attentes sur la production de connaissance, notamment pour les financements de projets, **les fédérations intègrent désormais des outils technologiques variés** pour optimiser la collecte, le traitement et la valorisation des données de terrain. L'usage de drones pour l'observation d'habitats et la reconnaissance thermique d'espèces, de balises GPS pour le suivi de faune ou encore de radars ornithologiques, se diffuse dans plusieurs structures. Conjointement, les outils numériques de saisie en mobilité (tablette avec SIG intégré, applications de collecte géolocalisée) permettent de structurer les données dès le terrain.

UNE EXPERTISE TECHNIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Ces outils exigent de nouvelles compétences techniques, allant du paramétrage du matériel au suivi de son bon fonctionnement sur le terrain. Les salariés doivent savoir organiser la collecte, récupérer et sécuriser les fichiers bruts, assurer une maintenance de premier niveau, tout en intégrant ces tâches dans les protocoles existants. Le déploiement de ces outils reste hétérogène selon les territoires, ce qui fait de la mutualisation des retours d'expérience et de la diffusion des bonnes pratiques un levier important pour renforcer les capacités collectives.

EXPLOITER ET STRUCTURER LES DONNÉES

Pour les salariés, cela implique de renforcer les compétences en outils numériques et en gestion de bases de données environnementales, mais aussi en lecture de données spatialisées. Un enjeu fort réside dans la diffusion des bonnes pratiques et expertises des fédérations et des professionnels les plus avancés vers les autres fédérations, notamment sur l'appropriation des outils technologiques nécessaires aux missions cœurs.

Impacts compétences par métiers

Technicien cynégétique : Maîtrise des outils de bureautique nécessaire au traitement des données collectées (SIG) ; maîtrise du pilotage de drone ; maintenance du matériel

Cartographe / Géomaticien : Maîtrise du pilotage de drone les observations d'habitats ; formation des salariés aux techniques de cartographie ; veille active sur les technologies permettant des gains d'efficacité sur le terrain dans les missions réalisées

VALORISER LES DONNÉES POUR RENFORCER LA LÉGITIMITÉ DES STRUCTURES AUPRÈS DES ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX



VALORISER LA DONNÉE PRODUITE AUPRÈS DES ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

Les structures associatives cynégétiques mobilisent historiquement un ensemble de suivis et de recueil de données portant sur la faune et certaines dynamiques écosystémiques (habitats, flore protégée). Cette production constitue un socle important pour appuyer les décisions de gestion à l'échelle locale. Dans un contexte de renforcement des partenariats environnementaux et de montée en technicité des projets, la valorisation de ces données auprès d'acteurs tiers (collectivités, services de l'État, établissements publics, structures naturalistes, acteurs privés de l'aménagement du territoire) revêt un enjeu croissant.

Impacts compétences par métiers

Technicien cynégétique : Capacité à valoriser les données obtenues lors des activités réalisées afin de préparer la stratégie de communication ; prise de parole en public

Chargé de communication : Maîtrise de la communication multicanale (réseaux sociaux, institutions, scolaires) ; élaboration d'un plan de communication pour la structure à destination de publics définis.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES POUR LA VALORISATION AUPRÈS DES PARTENAIRES

La valorisation mobilise des compétences variées mêlant compétences techniques « métiers » et transverses, en particulier lors de la communication de la valeur écologique des données obtenues par les structures auprès de multiples acteurs. Cela implique une bonne compréhension des attentes des décideurs, services techniques, collectivités ou associations environnementales. Enfin, une culture générale en écologie et sur les enjeux de planification territoriale permet de **mieux situer la donnée cynégétique dans les politiques publiques et d'en défendre la légitimité d'usage**.

En parallèle de ces besoins, les salariés sont de plus en plus sollicités à se former à la prise de parole en public afin de présenter des éléments techniques lors de réunions ou comités technique. Cette maîtrise relationnelle vient compléter et renforcer les connaissances techniques des salariés sur leur périmètre.

DÉVELOPPER LA RÉCIPROCITÉ DANS LE PARTAGE DE DONNÉES POUR CONSOLIDER LES PARTENARIATS

L'interopérabilité des données est freinée par l'absence de partage systématique des données entre les différentes agences environnementales et les structures associatives cynégétiques. Ainsi, des acteurs du monde cynégétique regrettent un manque de communication des données avec d'autres producteurs de données environnementales.

LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES : UN ENJEU FORT D'APPROPRIATION DES DONNÉES PRODUITES

UNE GESTION DES ÉQUILIBRES ÉCOSYSTÉMIQUES RENFORCÉE PAR LA MONTÉE EN EXPERTISE DES STRUCTURES



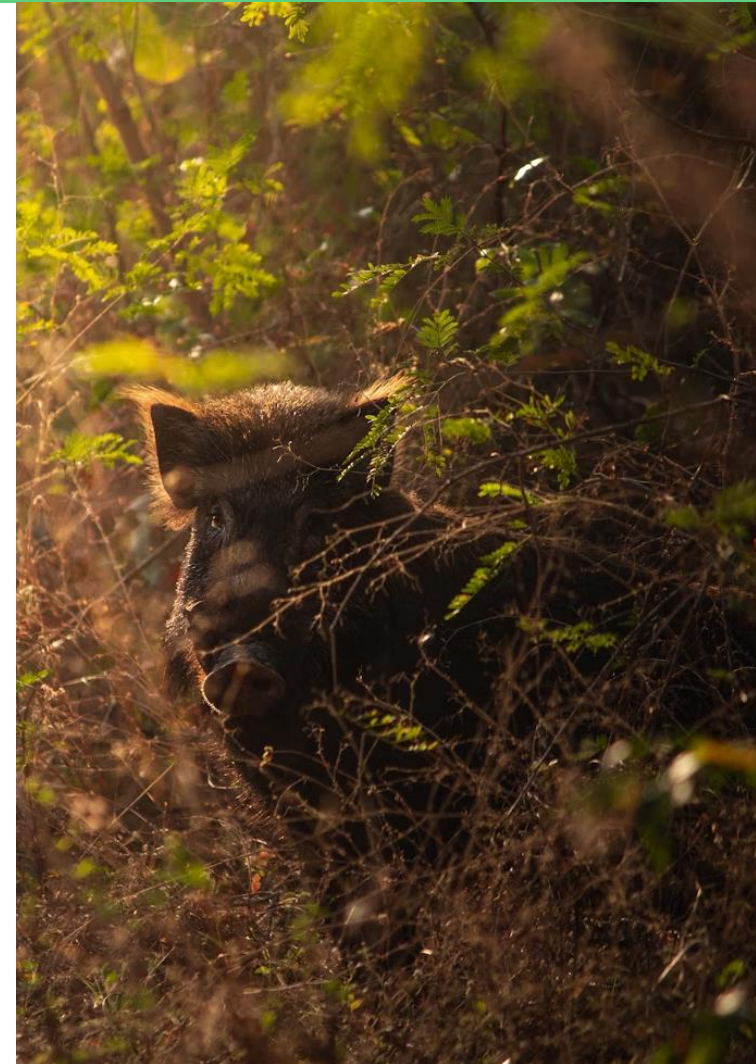
Les 2 principaux enjeux en matière de compétences des activités de gestion des équilibres écosystémiques des structures associatives cynégétiques sont synthétisés ici. Ils sont détaillés dans les 2 pages suivantes

INTERPRÉTER ET MOBILISER LES DONNÉES PRODUITES POUR ADAPTER LE PRÉLÈVEMENT

La collecte et analyse de données plus complexes, portant sur un éventail d'espèces plus large, complexifient également leur interprétation. Les professionnels en charge de la construction des schémas départementaux de gestion cynégétique (SDGC) ou de la validation des plans de chasse doivent être en mesure de **prendre des décisions éclairées par des données plus complètes**, et de les argumenter, dans une approche agro-sylvo-cynégétique.

IDENTIFIER DES DANGERS SANITAIRES ET RISQUES POUR L'ÉQUILIBRE AGRO-SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

Par cette collecte de données plus larges et une approche agro-sylvo-cynégétique, les structures associatives cynégétiques peuvent également mieux identifier les dangers (sanitaires ou liés à des espèces exotiques envahissantes) ou appréhender des évolutions dans les comportements d'espèces. **L'utilisation et la bonne interprétation de ces données permettent notamment d'adapter les SDGC et plans de chasse en fonction de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.** Cela passe néanmoins par l'acquisition de compétences (suivis sanitaires, recueil et analyse de données sanitaires, prise de décision sur la base de données plus variées).



INTERPRÉTER ET MOBILISER LES DONNÉES PRODUITES POUR ADAPTER LE PRÉLÈVEMENT



UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DANS LES MISSIONS DE GESTION CYNÉGÉTIQUE

Les activités d'élaboration des schémas départementaux de gestion cynégétique (SDGC) ou de validation des plans de gestion et plans de chasse s'appuient aujourd'hui sur des données écosystémiques, prenant de plus en plus en compte l'ensemble de la biodiversité.

UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE DANS L'INTERPRÉTATION DE CES DONNÉES

Au-delà de la production de ces données (voire la partie précédente), les professionnels doivent analyser et interpréter des résultats sur des espèces (faunes et flores) auparavant non investiguées afin de prescrire des orientations assurant l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Ils doivent également adapter les nombres de prélèvements autorisés et les plans de chasse en fonction de cet équilibre.

Impacts compétences par métiers

Cartographe – Géomaticien : Capacité à interpréter et présenter des indicateurs plus nombreux pour des mobilisations opérationnelles (SDGC)

Technicien cynégétique / Responsable de service : Mobilisation de données plus larges dans l'élaboration des SDGC et la validation des plans de chasse



*« C'est dans notre ADN de faire du suivi d'espèces protocolé »
(direction d'une structure cynégétique)*

IDENTIFIER DES DANGERS SANITAIRES ET RISQUES POUR L'ÉQUILIBRE AGRO-SYLVO-CYNÉGÉTIQUE



UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DANS LES MISSIONS DE GESTION CYNÉGÉTIQUE

Le changement climatique est un vecteur de risques pour la biodiversité : migrations d'espèces exotiques envahissantes, nouveaux risques sanitaires.

UN RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES DES ESPÈCES ET DANS LA SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Les professionnels des fédérations cynégétiques doivent être en mesure d'identifier ces risques, adapter les SDGC en fonction, ou proposer des actions correctives (aménagement, destruction). Si ces activités sont déjà réalisées par les fédérations, elles nécessitent aujourd'hui un élargissement des connaissances en matière d'espèces et risques sanitaires, prenant également en compte la flore.

UN NÉCESSAIRE TRAVAIL PARTENARIAL SUR LES PLANS LOGISTIQUE ET FINANCIER

La veille sanitaire, mission d'intérêt général, est réalisée par les structures dans le cadre du réseau SAGIR et d'une convention tripartite avec la DGAL et l'OFB. De l'avis d'acteurs de la branche, le maillage inégal des laboratoires vétérinaires publics sur le territoire complexifie cependant cette mission. Pour certaines structures, ce coût financier et humain (pour le transport de la faune) impacte la prévisibilité budgétaire des activités.



« Il est indispensable d'avancer main dans la main avec les agriculteurs et les forestiers »
(représentant du monde la chasse)

Impacts compétences par métiers

Technicien cynégétique / Responsable de service : Renforcement des connaissances en espèces non chassables, flore et risques sanitaires ;

Chargé de mission – chargé d'étude : Acquisition de connaissances en protocoles et en données épidémiologiques

RESTAURATION DES MILIEUX : UNE ACTIVITÉ EN CROISSANCE ET EN DIVERSIFICATION

LA RESTAURATION DES HABITATS : UNE OPPORTUNITÉ D'OUVERTURE DU MONDE CYNÉGÉTIQUE VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS



Les 2 principaux enjeux en matière de compétences des activités de restauration des habitats des structures associatives cynégétiques sont synthétisés ici. Ils sont détaillés dans les 3 pages suivantes

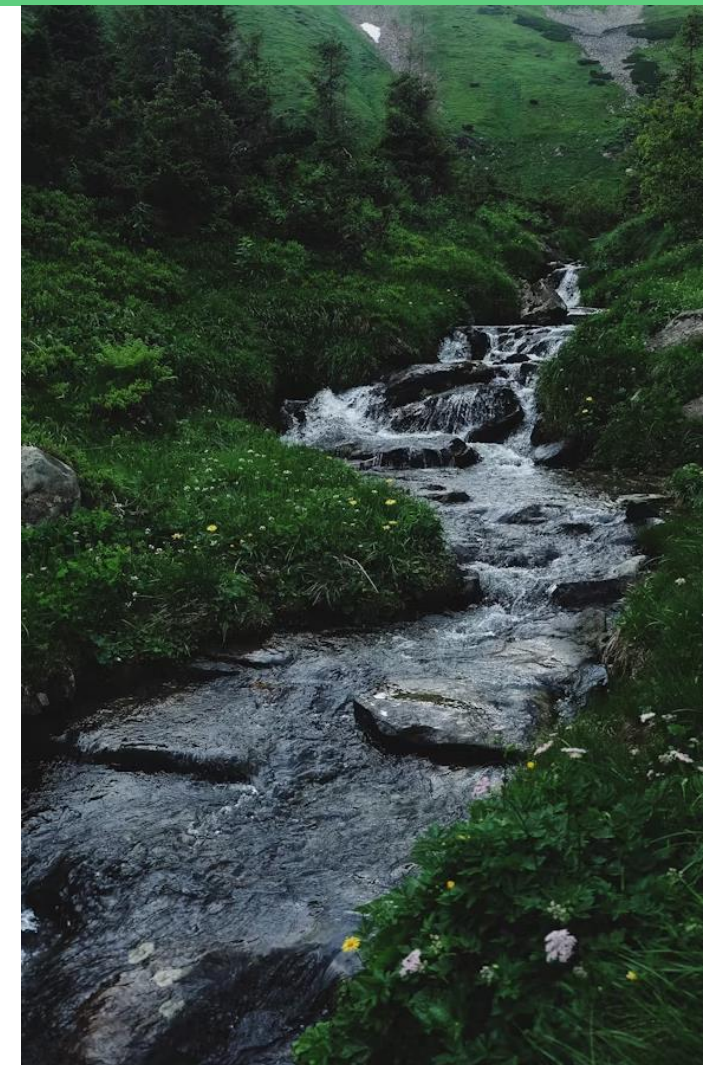
CIBLER LES MILIEUX PRIORITAIRES À RESTAURER PAR UNE APPROCHE TERRITORIALISÉE

L'efficacité des efforts de restauration passe par une priorisation fine des milieux à enjeu. **Zones humides dégradées, lisières forestières, corridors écologiques ou habitats de la petite faune doivent faire l'objet de diagnostics partagés à l'échelle locale, en s'appuyant sur les expertises dont bénéficient les FDC dans les territoires.** Cette approche territorialisée permet d'inscrire les actions dans une logique de cohérence écologique tout en s'alignant avec les objectifs des politiques publiques (trame verte et bleue, SAGE, etc.). Cette approche nécessite de développer les compétences des salariés en matière d'analyse spatiale, cartographie, lecture des dynamiques environnementales ainsi qu'à la maîtrise des outils bureautiques.

CONDUIRE DES PROJETS DE RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT D'ESPACES

La mise en œuvre de chantiers de restauration écologique (aménagement de mare, plantation de haie) mobilise d'abord une solide expertise technique. Les structures associatives cynégétiques doivent maîtriser les principes du génie écologique, l'identification des périodes d'intervention opportunes, connaître les dynamiques de milieux et les techniques adaptées aux habitats ciblés : réouverture de milieux embroussaillés, restauration de zones humides, replantation d'essences locales, entretien différencié...

Dans le prolongement de ces compétences de terrain, les fédérations sont de plus en plus impliquées dans l'organisation opérationnelle des projets. Elles assurent souvent un rôle d'interface entre les partenaires, coordonnent les acteurs techniques et peuvent être amenées à prendre en charge tout ou partie de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) selon leur maturité sur le sujet. Cette évolution tendancielle requiert des compétences renforcées en gestion de projet, en planification de travaux écologiques, en budgétisation et en animation territoriale, afin d'assurer la bonne réalisation d'actions prenant place dans un cadre partenarial et régulièrement portées par différents financeurs.



CIBLER LES MILIEUX PRIORITAIRES À RESTAURER PAR UNE APPROCHE TERRITORIALISÉE



DIAGNOSTIQUER ET PRIORISER LES MILIEUX À ENJEU

La restauration écologique implique d'identifier en priorité les milieux dégradés ou à fort enjeu pour la biodiversité : zones humides, lisières forestières, milieux agricoles ouverts, haies ou corridors écologiques. Ce ciblage suppose de réaliser des diagnostics écologiques localisés, souvent en lien avec d'autres acteurs territoriaux (collectivités, conservatoires). L'objectif est d'inscrire les projets dans les continuités écologiques et les documents de planification (Trame verte et bleue (TVB), Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)), en mobilisant l'expertise de terrain propre au réseau cynégétique.

UNE LECTURE DES MILIEUX AFFINÉE

Pour mener ce travail de ciblage, les salariés mobilisent plusieurs compétences techniques clés. La lecture écologique des milieux, la capacité à repérer les signes de dégradation ou les ruptures de corridor écologique, sont des expertises essentielles. Ces observations doivent ensuite être croisées avec des données cartographiques ou réglementaires, en mobilisant des outils comme les SIG ou les bases de données environnementales. La capacité à produire des cartes lisibles et des diagnostics spatialisés tend à devenir une compétence attendue des salariés dans la phase amont des projets de restauration.

MAINTENIR L'ACTION CYNÉGÉTIQUE DANS UNE LOGIQUE TERRITORIALE

Cette logique de restauration territorialisée implique aussi une bonne connaissance des dynamiques locales et des dispositifs d'action publique. Cela requiert de pouvoir dialoguer avec des partenaires variés (collectivités, agences, associations, etc.), d'adapter les discours en fonction des interlocuteurs, et de s'inscrire dans une posture de co-construction. **La capacité à structurer les projets dans un cadre collectif devient ainsi une compétence clé au-delà de l'expertise écologique.**

Impacts compétences par métiers

Technicien cynégétique : Maîtrise de la lecture écologique des milieux naturels ; veille réglementaire relative aux politiques environnementales ; production de diagnostics environnementaux ; Dialogue avec différents acteurs autour de l'acquisition ou la gestion de terrains fonciers



METTRE EN ŒUVRE DES CHANTIERS DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Les structures associatives cynégétiques interviennent activement dans la réalisation de chantiers de restauration écologique, en lien avec la dégradation ou la fragmentation d'habitats. Ces projets portent sur des opérations variées : réouverture de milieux embroussaillés, réhabilitation de zones humides, replantation d'essences locales ou encore aménagements favorables à la faune.


DES GESTES TERRAINS À MAÎTRISER POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ÉCOSYSTÈMES

Ces activités de gestion des habitats, en vue d'une restauration ou d'aménagement (de mare, de haie...), nécessitent une montée en compétences des techniciens et chargés de mission sur différents volets : une compréhension fine des dynamiques écologiques à l'échelle des milieux, une maîtrise des techniques de génie écologique (travaux, terrassements, plantation d'essences...) et une capacité à mener une évaluation des impacts des aménagements réalisés.

Impacts compétences par métiers

Technicien cynégétique : Connaissance des dynamiques écologiques

Chargé de mission : Maîtrise des techniques de génie écologique ;
évaluation et suivi des mesures post-restauration



« *Cela ne sert à rien de protéger les espèces si on ne protège pas les espaces* »
(représentant du monde la chasse)



ORGANISER LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Au-delà de l'intervention écologique et des compétences techniques qu'elle mobilise, les Fédérations assurent de plus en plus souvent l'organisation globale des projets.


Ce positionnement demande des compétences renforcées en gestion de projet : capacité à planifier, budgétiser, identifier les partenaires et prestataires éventuels, chercher des financements et monter des dossiers de demande de financement, suivre les étapes techniques et administratives, animer les concertations locales et construire un protocole et des modalités d'évaluation.

Ces compétences sont particulièrement importantes pour les chargés de mission ou techniciens cynégétiques référents impliqués dans la mise en œuvre et la gouvernance des projets de restauration.

Impacts compétences par métiers

Technicien cynégétique : évaluation des impacts écologiques ; suivi des étapes techniques et administratives d'un projet

Chargé de mission : Animation de concertations locales ; Planification d'un projet ; Budgétisation d'un projet



*« On a besoin de monter en compétences pour être bien présents dans le domaine environnemental, notamment dans les zones où la faune sauvage présente se dégrade »
(salarié d'une fédération cynégétique)*

SENSIBILISATION : UNE MISSION AMENÉE À SE DIVERSIFIER

LA SENSIBILISATION POUR TÉMOIGNER DU RÔLE IMPORTANT DES STRUCTURES EN MILIEU NATUREL



Les 3 principaux enjeux en matière de compétences des activités de sensibilisation des structures associatives cynégétiques sont synthétisés ici. Ils sont détaillés dans les 2 pages suivantes

VALORISER LA DONNÉE PRODUITE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES DÉCIDEURS COMME OUTIL DE SENSIBILISATION

La production de données issues du terrain (suivis d'espèces, observatoires, inventaires) représente un vrai levier pour toucher des publics au-delà du monde cynégétique. Sa valorisation, via des outils de communication visuelle, de médiation ou d'appui aux politiques publiques, permet de positionner les fédérations comme acteurs de la connaissance et de la protection de la faune. Pour les structures, il est nécessaire de se former en communication scientifique, avec un renforcement des connaissances écologiques (faune, flore et habitat) pour les professionnels de la sensibilisation et de la communication.

RENFORCER LES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES DES SALARIÉS DE STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

Face à l'élargissement des missions de sensibilisation, les FDC peuvent être amenées à renforcer les capacités pédagogiques de leurs équipes. Adapter les discours selon les publics, animer des ateliers ou visites sur le terrain, transmettre les enjeux de biodiversité sont des activités qui nécessitent une approche éducative structurée. Cela nécessite pour les techniciens cynégétiques de développer ou renforcer des compétences en animation pédagogique, en vulgarisation scientifique et en gestion de groupe.

S'APPUYER SUR L'ANCRAGE TERRITORIAL DES FÉDÉRATIONS POUR PROMOUVOIR LA CULTURE CYNÉGÉTIQUE ET LA BIODIVERSITÉ

Le lien historique des FDC avec leurs territoires leur permet d'incarner un discours localisé sur la biodiversité, en lien avec les usages, les paysages et les savoirs locaux. Promouvoir cette culture cynégétique comme vecteur d'éducation à l'environnement implique une mobilisation des acteurs locaux (chasseurs, élus, écoles) et la co-construction de projets adaptés aux dynamiques territoriales. Ce positionnement nécessite des compétences en animation de réseau, en communication interculturelle et en médiation territoriale.

VALORISER DES DONNÉES RICHES DANS DIFFÉRENTS REGISTRES ET À DIFFÉRENTES FINS



TRANSFORMER LA DONNÉE EN OUTIL DE SENSIBILISATION

Les suivis d'espèces, inventaires de terrain et autres observations constituent un vivier de données riche pouvant être mobilisé au-delà des activités de gestion cynégétique. Présentées sous forme de cartographies, d'infographies, d'expositions, de publications ou d'animations pédagogiques, ces données deviennent des supports de sensibilisation à la biodiversité pour le grand public.

Ces données peuvent éclairer les décideurs publics dans leurs choix d'élaboration de politiques publiques liées à la biodiversité et à l'aménagement du territoire. **La valorisation des données constitue ainsi un outil de médiation et de reconnaissance du rôle environnemental des fédérations.**

RESTITUER DES DONNÉES DANS DES REGISTRES ADAPTÉS

Les salariés doivent savoir restituer ces résultats à différents types d'interlocuteurs, nécessitant des compétences allant de la communication scientifique à la vulgarisation auprès d'un public scolaire. Cela suppose également de maîtriser des techniques de médiation et de vulgarisation adaptées aux différents publics (institutionnels, scolaires etc). Un socle de connaissances écologiques renforcé (faune, flore, habitats) est aussi nécessaire pour garantir la rigueur scientifique du message, tout en l'adaptant à des contextes de sensibilisation ou de prise de décision.

« Être capable de récupérer et analyser la donnée c'est une chose mais le principal c'est de savoir la vulgariser à un maire, un conseiller municipal »

(Directeur d'une fédération)

Impacts compétences par métiers

Animateur nature : vulgarisation de données scientifiques ; création d'outils pédagogiques ; connaissances naturalistes approfondies

Chargé de communication : vulgarisation de données scientifiques ; création de supports et outils pédagogiques

Technicien cynégétique : restitution et/ou vulgarisation de données scientifiques

ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEURS VARIÉS



S'APPUYER SUR L'ANCRAGE TERRITORIAL POUR SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les fédérations de chasse bénéficient d'un ancrage local fort. Cet enracinement facilite la mise en place d'actions de sensibilisation de différentes natures :

- Interventions auprès d'écoles
- Organisation d'initiatives (à l'instar de « J'aime la nature propre »)
- Sensibilisation d'acteurs publics (élus locaux notamment) et de propriétaires fonciers dans le cadre de projets d'aménagement du territoire

CONTEXTUALISER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Pour jouer pleinement ce rôle, les salariés doivent disposer de compétences en animation de réseaux locaux, afin de fédérer des acteurs divers : adhérents, élus, associations et habitants autour de projets communs.

« On doit également gagner en didactique auprès des chasseurs, pour expliquer pourquoi la fédération va travailler sur ces sujets là, pourquoi on a un service environnement »

(Direction d'une fédération)

Impacts compétences par métiers

Chargé de communication : médiation auprès de différents partenaires
Technicien cynégétique : animation de réseau ; maîtrise des dynamiques locales ; coordination de projet

TRANSVERSE : ADAPTER L'ORGANISATION DES STRUCTURES

UN DÉVELOPPEMENT DU MODE PROJET POUR ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS

ACCOMPAGNER LES SALARIÉS VERS UN FONCTIONNEMENT EN MODE PROJET POUR SOUTENIR LES NOUVELLES MISSIONS ENVIRONNEMENTALES

Face à la diversification des projets portés par les fédérations (écocontribution, restauration d'habitats, partenariats institutionnels), un passage au mode projet est observable, en accentuant les compétences en gestion de projet des salariés. Ce mode de travail suppose une organisation plus structurée autour d'objectifs, de calendriers, de livrables et de dispositifs d'évaluation. Il implique également une professionnalisation accrue du pilotage administratif et financier, notamment pour sécuriser le recours à des cofinancements publics (Agence de l'Eau, Région, etc.) ou répondre aux exigences des partenaires techniques.

Dans ce contexte, les salariés sont amenés à renforcer leurs compétences en gestion de projet, mais aussi l'évaluation des résultats obtenus. Ce point est déterminant pour les financements : pour assurer la pérennité des actions, les structures doivent aujourd'hui démontrer leur impact écologique et l'efficacité des actions menées, à travers des indicateurs partagés ou des bilans d'étape. L'accompagnement des salariés à ces nouveaux outils de gestion permet ainsi de sécuriser les démarches engagées, de gagner en lisibilité auprès des financeurs, et de renforcer l'efficacité des missions environnementales menées sur le terrain.

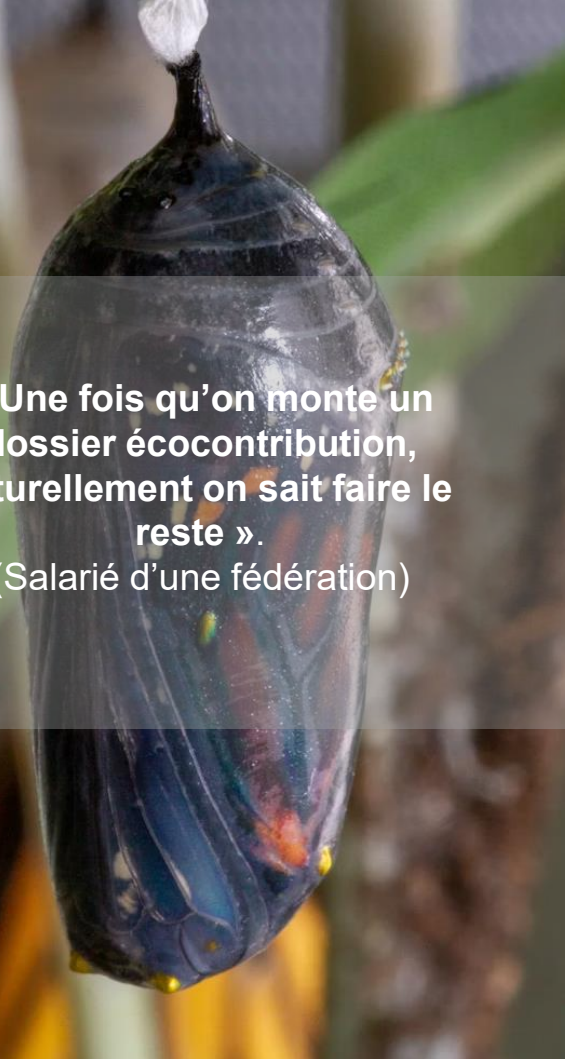
DES STRUCTURES QUI ACCENTUENT LEUR TRAVAIL AVEC DES ACTEURS AU-DELÀ DU RÉSEAU CYNÉGÉTIQUE HISTORIQUE POUR VARIER LEUR FINANCEMENT

Pour répondre à la diversification de leurs missions liées à la transition environnementale, plusieurs fédérations s'engagent auprès de partenaires extérieurs (aménageurs privés, agences d'Etat, fonds européens) pour renouveler les voies de financement de leurs structures. Ce nouveau positionnement permet aux fédérations de développer de nouveaux partenariats autour de projets (Agence de l'Eau, programmes européens de restauration écologique) ou de nouvelles activités orientées vers le conseil aux acteurs : appels à projet pour le compte d'aménageurs (SNCF Réseau, EDF...) *via* des bureaux d'études internes.

En développement, les bureaux d'études restent aujourd'hui dépendants des financements issus de l'écocontribution, occasionnant une dépendance financière qui pèse sur la viabilité des salaires d'agents recrutés en CDI pour conduire ces projets.

Pour les structures, cela renforce le besoin de gérer la rédaction de dossier de financements, la capacité à répondre à des appels d'offres de prestataires publics et privés ou encore de rédiger des conventions partenariales pour diversifier les voies de financements.

UN DÉVELOPPEMENT DU MODE PROJET POUR ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS



« Une fois qu'on monte un dossier écocontribution, naturellement on sait faire le reste ».

(Salarié d'une fédération)

UNE ADAPTATION DES ORGANISATIONS AU TRAVAIL EN MODE PROJET

Dans un contexte de recul du nombre d'adhérents et de développement de missions et d'expertises, renforcées par l'écocontribution, le fonctionnement des structures associatives cynégétiques évolue.

Elles travaillent de façon croissante en « mode projet », en structurant des projets (de restauration, d'aménagement du territoire, de production de connaissances sur des espèces ou espaces, de mesure d'impact, etc.). Cette évolution implique une nouvelle organisation structurée autour d'objectifs, de calendriers, de livrables et de dispositifs d'évaluation, en parallèle des autres activités – notamment de service public – des fédérations.

Dans ce contexte, les fédérations doivent développer des compétences commerciales (réponse à des appels à projet publics ou privés, prospection, développement commercial), en suivi et en gestion de projet, en évaluation, en développement de partenariats, avec des prestataires ou des clients, ou encore en comptabilité analytique, afin de consolider des budgets.

En complément de ces besoins, la rédaction de documents administratifs et/ou commerciaux conduit à une hausse des exigences en capacité rédactionnelle, afin d'adapter les documents aux différents interlocuteurs (Etat, financeurs...).

Impacts compétences par métiers

Chargé de mission : Gestion de projet ; évaluation de projet ; Rédaction de dossiers technico-administratifs

Chef de service : Prospection ; développement commercial ; Réponse à des appels à projets ; Rédaction de dossiers technico-administratifs

Comptable : Comptabilité analytique ; ingénierie comptable

Directeur de structure : Développement de partenariats auprès d'acteurs diversifiés ; développement commercial

Technicien cynégétique : Rédaction de dossiers technico-administratifs

UN NOUVEAU CONTEXTE FINANCIER QUI IMPLIQUE UN RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES COMMERCIALES

UNE ADAPTATION DES SALARIÉS AUX NOUVEAUX BESOINS DES STRUCTURES

L'évolution des financements des structures cynégétiques est marquée par une baisse du nombre d'adhérents et la montée en puissance d'appels à projets avec la loi de 2019. Ce développement du mode projet, dans un contexte d'incertitudes autour de la pérennité de l'Eco-contribution, oblige désormais les fédérations à diversifier leurs ressources. Ce nouveau besoin implique une montée en compétences dans la prospection et le développement commercial, auprès d'acteurs publics et privés, pour lesquels les modalités diffèrent. Cela nécessite également pour les structures de démontrer la valeur ajoutée des projets menés.

Ce nouveau contexte financier appelle au développement de compétences renforcées en gestion commerciale, (gestion budgétaire, calculer un coût de revient, démarchage commercial), afin d'être en capacité de calculer le coût de leurs actions et mieux positionner leur offre dans le cadre de prestations de services.

« Les techniciens cynégétiques expérimentés ont une expertise terrain excellente mais ne savent pas se vendre auprès des financeurs »

(Direction d'une fédération)

Impacts compétences par métiers

Chargé de mission : Calcul d'un coût de revient ; développement commercial ; gestion budgétaire*

Chef de service : Développement commercial

Directeur de structure : Développement commercial

Technicien cynégétique : Calcul d'un coût de revient ; développement commercial ; gestion budgétaire

**La personne en charge de la gestion budgétaire dépend de la taille de la structure*

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES FICHES MÉTIERS DE LA BRANCHE

IMPACTS SUR LES COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS DES MÉTIERS DE LA BRANCHE

Fiches métiers du référentiel de branche des structures cynégétiques

 **Agent de développement**

 **Agent entretien environnement**

 **Animateur**

 **Technicien cynégétique**

Agent d'entretien

 **Comptable**

Secrétaire

 **Directeur**

 **Responsable de service**

 **Chargé de communication**

Graphiste

 **Géomaticien**

Informaticien

DES ÉVOLUTIONS CONCENTRÉES SUR CERTAINS MÉTIERS

- Les fiches métiers de la branche intègrent d'ores et déjà une partie des compétences et activités en lien avec la transition écologique.
- En effet, un certain nombre d'évolutions portent sur des besoins en **renforcement des connaissances et des compétences, déjà présentes dans la cartographie, plutôt qu'en émergence de nouvelles.**
- Ce besoin en renforcement des exigences peut se traduire par une hausse du niveau de qualification attendu sur certains métiers (géomaticien, technicien cynégétique)
- Un certain nombre de nouvelles compétences ont pu être identifiées. Elles concernent notamment **les métiers « cœur »** (technicien cynégétique, agent de développement, agent entretien environnement), **les métiers en lien avec les nouvelles activités** (géomaticien pour la donnée, animateur pour la sensibilisation) et certaines fonctions supports.
- La cartographie pourrait être enrichie du métier de chargé de mission, aujourd'hui central dans les fédérations, notamment dans le cadre des projets liés à l'éco-contribution ou de missions nécessitant une forte expertise en génie écologique.

*Métiers pour lesquels des ajouts ont été proposés :
en gras avec le symbole 

PROPOSITIONS D'ENRICHISSEMENT DE FICHES MÉTIERS (1/4)

Technicien cynégétique

Activités professionnelles à ajouter :

- Réalisation de diagnostics écologiques de milieux ou d'équilibres agro-sylvo-cynégétiques
- Pilotage de drone pour acquérir des données
- Prospection commerciale auprès d'acteurs publics et privés

Compétences

- Collecter et gérer des données liées au suivi cynégétique des espèces *et des milieux (compétence existante, modifiée)*
- Capturer des données géographiques à l'aide d'un drone
- Collecter et gérer des données liées aux espèces végétales et aux milieux
- Identifier les problématiques écologiques d'un milieu
- Choisir les techniques d'aménagement adéquates
- Négocier l'acquisition ou la gestion de foncier
- Piloter un drone
- Assurer une maintenance de premier niveau des drones
- Rédiger des dossiers technico-administratifs
- Calculer un coût de revient

Connaissance

- Règles de pilotage de drone
- Approche écosystémique

Géomaticien

Activités professionnelles à ajouter :

- Pilotage de drone pour acquérir des données
- Mobilisation des données produites dans des documents, rapports (SDGC)

Compétences

- Piloter un drone
- Assurer une maintenance de premier niveau des drones

Connaissance

- Règles de pilotage de drone

Diplômes en relation avec le métier

Master en géomatique, géographie, écologie, environnement, aménagement durable...

PROPOSITIONS D'ENRICHISSEMENT DE FICHES MÉTIERS (2/4)

Agent de développement

Activités professionnelles à ajouter :

- Réalisation de diagnostics écologiques de milieux ou d'équilibres agro-sylvo-cynégétiques
- Sensibilisation des adhérents et du public sur les problématiques de préservation de la biodiversité
- Gestion des activités de police de chasse

Compétences

- Évaluer l'état des milieux naturels
- Sélectionner les essences adaptées dans le cadre de travaux d'aménagement du territoire
- Animer des actions de sensibilisation

Connaissance

- Approche écosystémique

Agent entretien environnement

Activités professionnelles à ajouter :

- Sélection des essences à intégrer à un projet d'aménagement du territoire

Compétences

- Évaluer l'état des milieux naturels
- Sélectionner les essences adaptées dans le cadre de travaux d'aménagement du territoire

Connaissance

- Approche écosystémique

Animateur nature

Compétences

- Montage administratif de projets

Diplômes en relation avec le métier

Master en écologie, environnement, aménagement durable, culture et patrimoine...

PROPOSITIONS D'ENRICHISSEMENT DE FICHES MÉTIERS (3/4)

Responsable de service

Activités professionnelles à ajouter :

- Représentation de la structure au sein d'instances territoriales ou auprès d'acteurs locaux
- Mise en œuvre d'un travail partenarial
- Montage de projets et de dossiers de subvention
- Prospection commerciale auprès d'acteurs publics et privés
- Rédaction de dossiers technico-administratifs

Compétences

- Coordonner un travail avec des équipes internes et externes
- Monter un dossier technique et financier
- Rédiger des dossiers technico-administratifs
- Calculer un coût de revient

Connaissance

- Approche écosystémique

Directeur de structure

Activités professionnelles à ajouter :

- Développement économique et commercial de la structure
- Réponse à des sollicitations entrantes
- Développement de partenariats avec des fédérations du réseau et d'autres acteurs de la gestion des espèces et des milieux (conservatoires, naturalistes, établissements publics)*

Compétences :

- Identifier des marchés, projets, prospects
- Mener une négociation commerciale

*Le développement de partenariat existe déjà au sein de la fiche de poste, toutefois celui-ci est désormais mobilisé dans un nouveau contexte financier auprès d'une pluralité d'acteurs.

PROPOSITIONS D'ENRICHISSEMENT DE FICHES MÉTIERS (4/4)

Chargé de communication

Activités professionnelles à ajouter :

- Adaptation des plans de communication et supports aux publics visés
- Pilotage de drone pour captation vidéo

Compétences

- Construire des plans de communication et supports cohérents avec les publics visés
- Décliner et adapter les contenus aux publics cibles
- Piloter un drone
- Assurer une maintenance de premier niveau des drones

Connaissance

- Règles de pilotage de drone
- Montage de vidéos

Comptable

Activités professionnelles à ajouter :

- Mise en place d'une comptabilité distincte adaptée aux différentes activités de la Fédération



NIVEAU D'INTÉGRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

INTÉGRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DANS LES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

UN NIVEAU D'INTÉGRATION HÉTÉROGÈNE...

Les entretiens menés ont permis de mettre en exergue une forte hétérogénéité dans le niveau d'intégration des structures associatives cynégétiques par rapport aux enjeux de la transition écologique. Certaines fédérations se sont structurées autour d'une vision très pointue des enjeux de la transition écologique, allant au-delà des sujets cynégétiques. Ce niveau d'intégration très élevé n'est cependant pas la norme, et de fortes disparités se constatent.

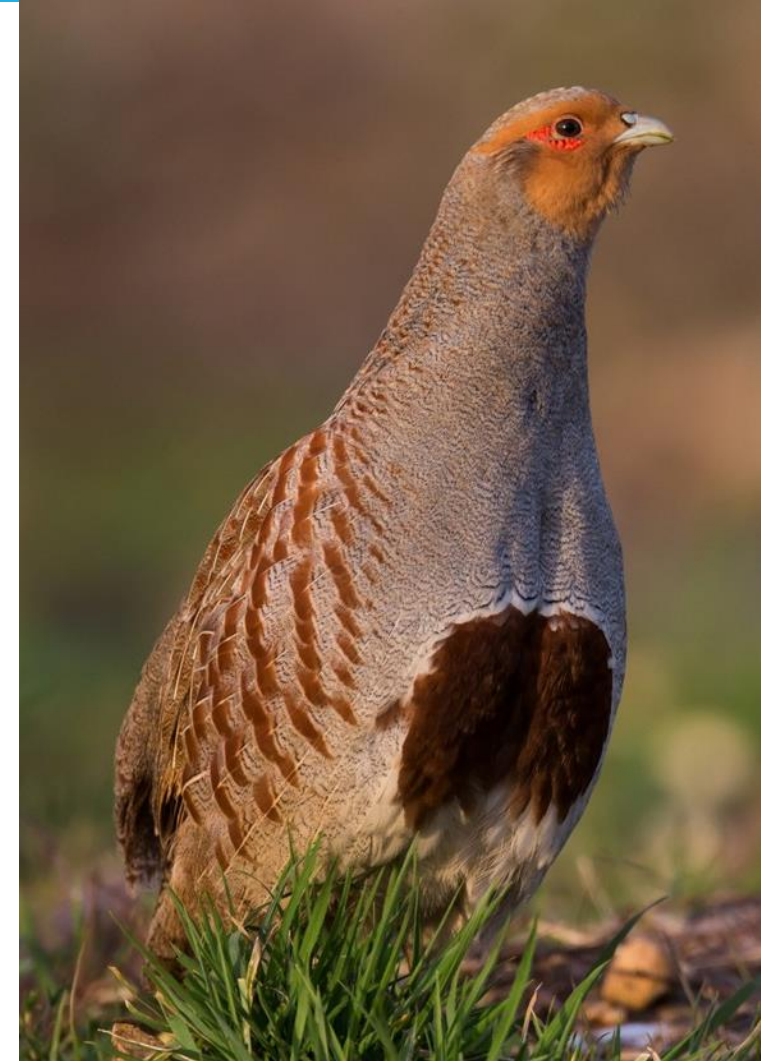
... DIFFÉRENTS FACTEURS EXPLIQUENT CES DIFFÉRENCES

Ce niveau d'intégration est multifactoriel : les moyens financiers et humains disponibles au sein de la fédération expliquent en partie la mise en place d'actions en lien avec la transition écologique. D'autres facteurs rentrent cependant en compte, parmi lesquels :

- L'intérêt des acteurs pour les sujets en lien avec la transition écologique. Qu'il s'agisse du CA, de la présidence, direction, des salariés
- La vision des thématiques (énergie renouvelable clivante par exemple)
- Des expertises présentes, en interne, en fonction des profils, spécialités de formation
- Du réseau local
- Des opportunités, liées aux caractéristiques et enjeux des territoires

TROIS GRANDS NIVEAUX D'INTÉGRATION DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

Les entretiens menés ont permis de catégoriser les activités des structures associatives cynégétiques sur trois niveaux d'intégration, des activités largement répandues à celles, plus poussées, qui nécessitent une montée en compétences (espèces, méthodologies, gestion de projets, réponses à appel d'offres) et une adaptation de l'organisation.



Crédits photo : Dominique Gest

TROIS GRANDS NIVEAUX D'INTÉGRATION DANS LES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

NIVEAU

1 : Actions déjà largement intégrées au sein des fédérations

- Participation aux initiatives en lien avec la transition écologique portée par la FNC, une FRC ou d'autres partenaires (« J'aime la nature propre », plantation de haies)
- Actions de sensibilisation des publics à la biodiversité
- Conduite d'études faunistiques orientées uniquement sur les espèces chassables, dans le cadre du SDGC ou des plans de chasse





2 : Actions en cours d'intégration au sein du réseau

- Mobilisation forte de l'écocontribution pour mener des actions en faveur de la biodiversité
- Conduite d'études naturalistes au-delà des espèces de gibiers, en incluant la flore protégée et les espèces non chassables
- Acquisition d'une expertise systémique sur la transition écologique
- Croissance des interactions avec les acteurs en dehors du monde cynégétique

3 : Actions intégrées au sein des fédérations les plus matures

- Développement d'un bureau d'études en interne
- Réponse à des appels d'offres publics ou privés sur des missions d'études naturalistes, d'AMO en aménagement du territoire
- Travail partenarial avec des acteurs de la préservation des espaces naturels
- Activité importante au sein des comités territoriaux chargés des politiques environnementales
- Acquisition de terrains fonciers pour conduire des chantiers de restauration

NIVEAU D'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DANS LES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES

	Ressources naturelles et biodiversité 	Changement climatique 	Pollution, déchets et circularité 	Transition énergétique 
Production et valorisation de la connaissance	Réalisation d'études faunistiques, sur la biodiversité, sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique			Diagnostics écologiques d'impacts sur la faune et la flore des infrastructures énergétiques
Gestion des équilibres écosystémiques	Adaptation des plans de chasse et du SDGC pour favoriser les équilibres écosystémiques et limiter les dangers sanitaires			
Actions de restauration des habitats	Accompagnements de propriétaires fonciers dans l'aménagement / restauration d'espaces naturels pour restaurer la biodiversité et l'adapter au changement climatique et ses risques		Organisation d'actions de ramassage de déchets	Accompagnement de porteurs de projets sur la définition et mise en œuvre de mesures compensatoires ou d'adaptation
	Accompagnements de porteurs de projets sur la mise en œuvre de mesures compensatoires			
Sensibilisation et formation des publics	Interventions en milieu scolaire pour sensibiliser sur la biodiversité ; Sensibilisation et formation des adhérents	Conseils sur les essences adaptées auprès d'agriculteurs, ACCA, autres propriétaires fonciers	Sensibilisation des adhérents pour limiter les déchets liés aux activités cynégétiques Sensibilisation des participants aux actions de ramassage de déchets	Sensibilisation des porteurs de projet sur les impacts Sensibilisation des adhérents sur la prise en compte

Légende



Activité menée dans la totalité ou quasi-totalité des fédérations concernées



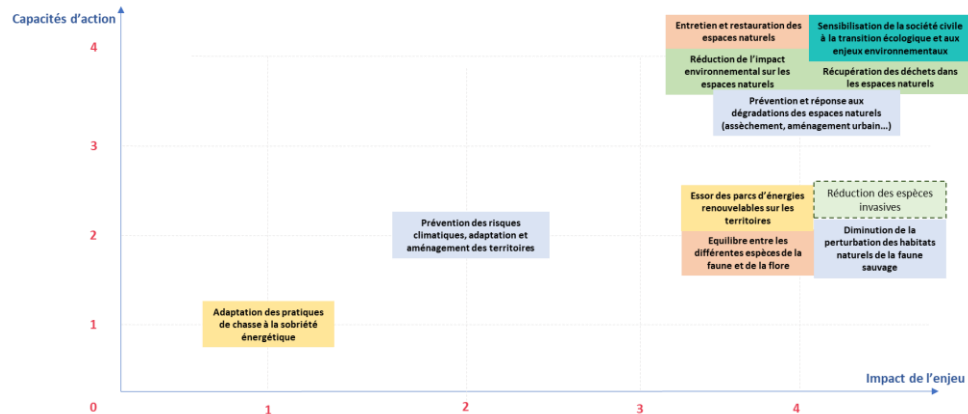
Activité menée dans la plupart des fédérations



Activité menée dans les fédérations les plus « engagées »

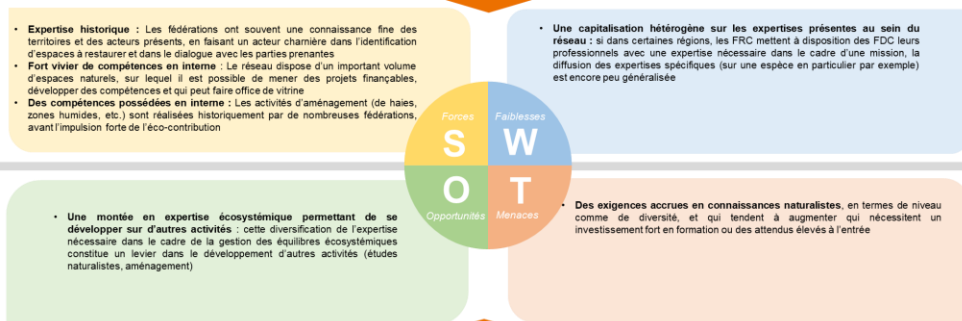
ANALYSE SWOT : PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Synthèse de la hiérarchisation des enjeux de la TEE par les membres du groupe de travail



- La 1^{ère} phase de l'étude a permis d'identifier de grands enjeux, dont l'importance pour la branche a été hiérarchisée par les membres du COPIL, sur une matrice croisant la capacité d'action des structures associatives cynégétiques et l'impact de l'enjeu
- Les enjeux dont l'impact est considéré comme le plus fort ont ensuite été analysés dans le détail dans le cadre d'une analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*, en français « forces, faiblesses, opportunités et menaces », schématisés en matrices dans les pages suivantes.
- Compte tenu de la proximité de certains enjeux en termes d'activités concernées, ils ont été regroupés au sein de 4 matrices, qui détaillent
- Les **Forces** dont disposent les structures cynégétiques pour répondre à cet enjeu
- Les **Faiblesses** des structures cynégétiques qui doivent être palliées par un investissement (en compétences, communications, actions...) pour répondre à cet enjeu
- Les **Opportunités** que représente la réponse à cet enjeu pour les structures cynégétiques
- Les **Risques** que peut entraîner la réponse à cet enjeu pour les structures cynégétiques

Quelles sont les forces et les faiblesses des fédérations cynégétiques dans la gestion de l'équilibre écosystémique ?



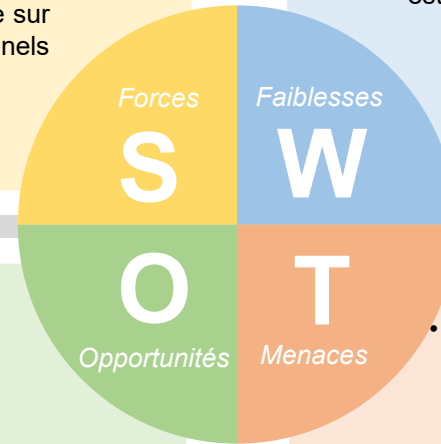
Quelles opportunités et menaces représente la gestion de l'équilibre écosystémique pour les fédérations cynégétiques ?

ANALYSE SWOT : ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Quelles sont les forces et les faiblesses des fédérations cynégétiques dans la gestion de l'équilibre écosystémique ?

- **Expertise historique** : Les fédérations ont souvent une connaissance fine des territoires et des acteurs présents, en faisant un acteur charnière dans l'identification d'espaces à restaurer et dans le dialogue avec les parties prenantes
- **Fort vivier de compétences en interne** : Le réseau dispose d'une expertise forte sur les espèces, milieux, et l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, avec des professionnels pouvant être très pointus sur des espèces spécifiques de par leur formation

- **Une capitalisation hétérogène sur les expertises présentes au sein du réseau** : si dans certaines régions, les FRC mettent à disposition des FDC leurs professionnels avec une expertise nécessaire dans le cadre d'une mission, la diffusion des expertises spécifiques (sur une espèce en particulier par exemple) est encore peu généralisée



- **Une montée en expertise écosystémique permettant de se développer sur d'autres activités** : cette diversification de l'expertise nécessaire dans le cadre de la gestion des équilibres écosystémiques constitue un levier dans le développement d'autres activités (études naturalistes, aménagement)

- **Des exigences accrues en connaissances naturalistes**, en termes de niveau comme de diversité, et qui tendent à augmenter qui nécessitent un investissement fort en formation ou des attendus élevés à l'entrée

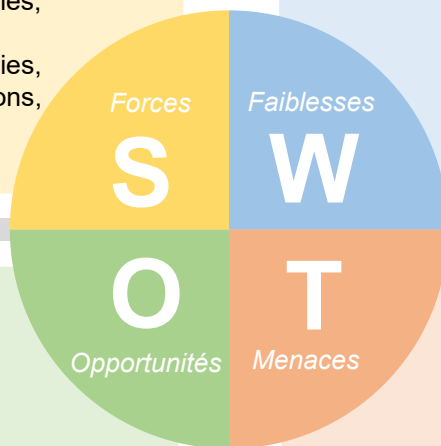
Quelles opportunités et menaces représente la gestion de l'équilibre écosystémique pour les fédérations cynégétiques ?

ANALYSE SWOT : ENTRETIEN ET RESTAURATION DES ESPACES NATURELS

Quelles sont les forces et les faiblesses des fédérations cynégétiques dans l'entretien et la restauration des espaces naturels ?

- **Expertise territoriale** : Les fédérations ont souvent une connaissance fine des territoires et des acteurs présents, en faisant un acteur charnière dans l'identification d'espaces à restaurer et dans le dialogue avec les parties prenantes
- **Possession d'un foncier important** : Le réseau dispose d'un important volume d'espaces naturels, sur lequel il est possible de mener des projets finançables, développer des compétences et qui peut faire office de vitrine
- **Des compétences possédées en interne** : Les activités d'aménagement (de haies, zones humides, etc.) sont réalisées historiquement par de nombreuses fédérations, avant l'impulsion forte de l'éco-contribution

- **Une reconnaissance hétérogène** : En fonction des territoires et du travail partenarial, les fédérations ne sont pas toutes identifiées comme des acteurs de l'entretien et la restauration des habitats



- **Une « porte d'entrée » vers le bureau d'études** : ces activités permettent aux structures cynégétiques d'acquérir des expertises naturalistes et de monter en compétences dans la réponse à appel à projets, la conduite d'un projet, la gestion de prestataires, etc.
- **Diversification des sources de financement** : Ces activités peuvent s'inscrire dans le cadre de financement de projets (éco-contribution, fonds régionaux ou départementaux) ou de compensation
- **Une vitrine des actions des fédérations cynégétiques en faveur de la biodiversité**

Des activités dépendant fortement de financements publics : Les activités d'entretien et restauration des espaces naturels se sont accélérées avec le dispositif de l'éco-contribution. Si d'autres financements peuvent être mobilisés (notamment le FEDER), ces activités sont aujourd'hui fortement dépendantes de financements publics sur appels à projet.

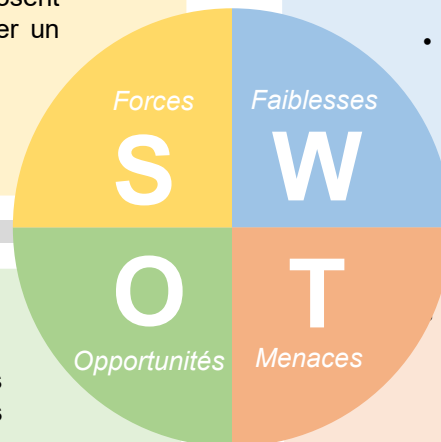
Quelles opportunités et menaces représentent l'entretien et la restauration des espaces naturels pour les fédérations cynégétiques ?

ANALYSE SWOT : ESSOR DES PARCS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LES TERRITOIRES

Quelles sont les forces et les faiblesses des fédérations cynégétiques dans l'étude de projets de parcs d'énergies renouvelables sur les territoires ?

- **Expertise territoriale** : Les fédérations ont souvent une connaissance fine des territoires et des acteurs présents, en faisant un acteur charnière des projets d'aménagement du territoire
- **Des compétences possédées en interne** : De nombreuses fédérations disposent de compétences en conduite d'étude naturaliste leur permettant de développer un bureau d'études et de déployer des méthodologies similaires

- **Forte concurrence** : De nombreuses structures (le plus souvent des bureaux d'études privés) sont déjà présentes sur la réalisation d'études d'impact et l'accompagnement de projets éoliens
- **Disparité territoriale** : La répartition des projets d'énergie renouvelable n'en fait pas un enjeu homogène sur l'ensemble du territoire
- **Une maturité hétérogène** : En lien avec cette disparité géographique et d'autres facteurs (politique, financier), le niveau de maturité des fédérations cynégétiques sur cet enjeu est très hétérogène, et toutes n'ont pas vocation à se positionner dessus



- **Diversification des sources de financement** : La réalisation d'études d'impact (voire d'opportunités, à terme), permet de **diversifier les sources de financement**
- **Reconnaissance auprès d'un public plus large** : Elle contribue également à renforcer et faire reconnaître **les expertises des structures cynégétiques** auprès de potentiels clients et futurs professionnels

Une thématique clivante au sein des fédérations : La réalisation d'études d'impact pour des acteurs du renouvelable peut être mal perçue, tant **les installations de parcs d'énergie renouvelable sur les territoires est un sujet clivant** pour les acteurs rencontrés

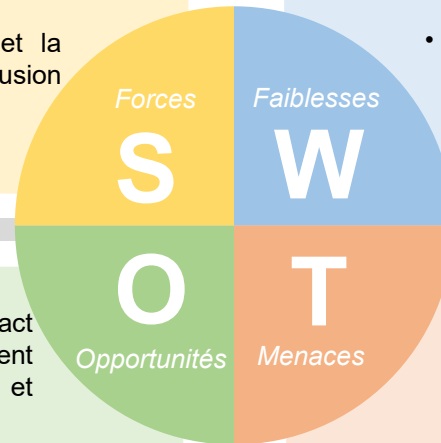
Quelles opportunités et menaces représentent les projets de parcs d'énergies renouvelables pour les fédérations cynégétiques ?

ANALYSE SWOT : RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL SUR LES ESPACES NATURELS

Quelles sont les forces et les faiblesses des fédérations cynégétiques dans la réduction de l'impact environnemental sur les espaces naturels ?

- **Une expertise des territoires et de leur milieu** : Une connaissance fine de l'entretien des espèces et habitats qui permet d'identifier les impacts sur les milieux et les espèces (pollution, dégâts liés au changement climatique)
- **Des données (re)mobilisables** : les données consolidées par les fédérations dans le cadre de projets d'études (faunistiques ou de milieux) peuvent être utilisées dans le cadre d'actions de collecte de déchets ou de nettoyage
- **Un maillage fédéral à l'échelle nationale** : Le maillage territorial permet la mutualisation des initiatives (à l'instar de « J'aime la Nature Propre ») et la diffusion rapide des bonnes pratiques entre structures

- **Ressources financières et humaines limitées** : certaines fédérations ne peuvent pas porter d'initiatives en raison de financements insuffisants pour porter des projets au-delà de leur périmètre initial (service aux adhérents et permis de chasse)
- **Manque de standardisation des pratiques** : hétérogénéité entre les fédérations sur les actions de sensibilisation auprès des adhérents à l'impact environnemental des pratiques cynégétiques



- **Des financements publics mobilisables** : les initiatives visant à réduire l'impact environnemental des pratiques cynégétiques peuvent faire l'objet d'un financement au moyen de l'écocontribution ou de financements (notamment européens et régionaux)
- **Des initiatives valorisables** : l'attente de l'opinion publique en matière d'actions environnementales constitue une opportunité de renforcer l'image et la légitimité des fédérations comme acteurs de la transition écologique. **Les initiatives telles que « J'aime la nature propre » touchent un public large auprès duquel les fédérations peuvent communiquer sur leurs autres actions**

- **Des attentes sociétales croissantes** : Les attentes croissantes en lien avec la protection de l'environnement nécessitent que les fédérations soient vigilantes à ce que ces actions ne soient pas perçues comme à des fins de communication

Quelles opportunités et menaces représentent la mise en place d'actions visant à réduire l'impact environnemental sur les espaces naturels ?

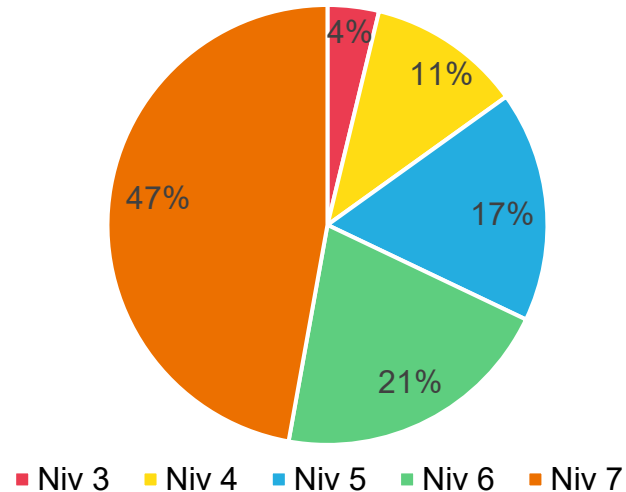
ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION

CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE FORMATION – ANALYSE DES FORMATIONS DE LA BASE RNCP

CHIFFRES CLÉS

53 Formations certifiantes identifiées au sein du RNCP, dont 10 déjà mobilisées en apprentissage

Répartition des formations par niveau de certification



Source : RNCP, base 2025

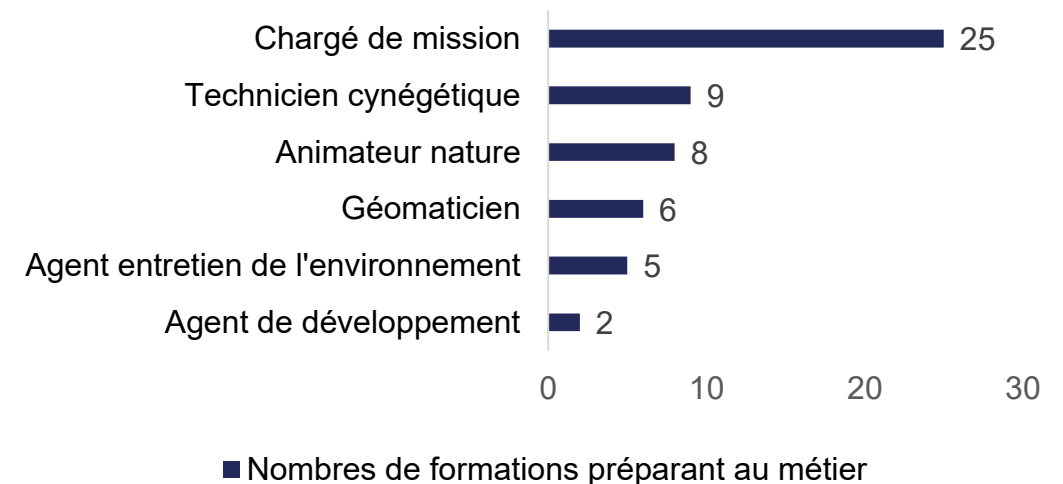
*certaines formations peuvent préparer à un ou plusieurs métiers.

Exemple : Le Master Géographie, Aménagement, environnement et développement **prépare au métier de géomaticien ainsi que de chargé de mission.**

Cela dépend principalement de la taille de la fédération, qui, selon ses moyens, recrute un géomaticien à temps complet ou un chargé de mission géomatique si le besoin est temporaire (projet d'éco-contribution).

6 Métiers de la Branche couverts par les formations

Répartition des formations selon le principal métier visé*



■ Nombres de formations préparant au métier

Source : RNCP, base 2025

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : DES BESOINS TRÈS SPÉCIFIQUES AUX ENJEUX DE LA BRANCHE

Les besoins de la Branche, nécessitent des formations « sur-mesure », orientées sur des connaissances plutôt que des compétences. Elles sont déjà plutôt présentes dans les formations réalisées dans les Fédérations. L'appréhension de la biodiversité dans une approche écosystémique a été intégrée au plan de formation de la branche pour 2026-2030.

Le Plan de développement des compétences intègre certains enjeux de la Transition écologique

173 formations ont été financées dans le cadre du plan de développement des compétences de la Branche en 2023. Elles ont concerné **271 entrées en formation**.

Parmi ces entrées, **124 concernaient des formations permettant d'acquérir des compétences en lien avec les enjeux de transition écologique** des structures associatives cynégétiques (45 % du total) .

Parmi celles-ci, on retrouve notamment :

- Des formations techniques visant **l'acquisition, le traitement et l'analyse de données** : 38 formations au logiciel QGIS, 10 au pilotage de drone, et 14 à Excel
- 30 entrées en **formations « naturalistes »** permettant de développer ses connaissances sur des espèces (loups, espèces d'oiseaux), les techniques de comptage et baguage d'oiseaux
- 18 entrées en formation visant à **adapter l'activité de la structure à la loi Chasse de 2019** (mise en place de l'éco-contribution, du réseau SAGIR de veille sanitaire)
- Des formations sur **l'entretien et la restauration des milieux**

Des besoins en diversification et consolidation des savoirs identifiés par la branche

Parmi les formations ciblées par la branche dans le cadre de son appel d'offres 2026-2030, 26 portent sur des compétences en lien avec la Transition écologique. On constate une continuité par rapport aux formations financées en 2023. Certaines évolutions sont à souligner :

- **Une diversification des formations naturalistes** à des espèces non chassables (chiroptères, insectes, reptiliens et amphibiens)
- Un besoin en formation permettant de développer une **approche écosystémique** (« Du changement climatique aux adaptations de la faune sauvage »)

RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE : UNE OFFRE PEU MOBILISABLE PAR LA BRANCHE

Une offre peu adaptée dans le répertoire spécifique

Les certifications présentes dans le répertoire spécifique (RS) de France compétences correspondent peu aux besoins de la branche.

En dehors de formations sur des technologies (QGIS, pilotage de drone), seule une formation active semble pertinente (« *Élaborer et déployer une stratégie de gestion écologique d'une zone naturelle* », à destination des chargés de mission, techniciens cynégétiques, agents de développement et agents d'entretien de l'environnement).

Les besoins de la branche sont très spécifiques ou axés sur l'acquisition de savoirs plus que de compétences, ce qui explique ce décalage.

Certains besoins en compétences montent en puissance dans la branche (montage et gestion de projet, réponse à appel d'offres, développement commercial). Les certifications sur ces thématiques inscrites au RS pourraient répondre à ces besoins, mais risquent d'être génériques, par rapport aux activités de la branche.

Certifications inscrites au répertoire spécifique en lien avec les compétences recherchées dans la branche

Élaborer et déployer une stratégie de gestion écologique d'une zone naturelle (RS6468)

Analyse de données et systèmes d'information géographique (DU) (RS6127)

Télépilotage professionnel de drones (RS7235)

Captation aérienne par drone (audiovisuel et missions techniques) (RS7164)

Télépiloter un aéronef (drone) pour réaliser des missions de captations aériennes, relevés et inspections (RS6539)

Exploiter un drone dans un cadre professionnel (RS6982)

PRÉCONISATIONS ET PLAN D' ACTIONS

TROIS GRANDS AXES POUR RENFORCER LE RÔLE DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les structures associatives cynégétiques, par leurs différentes missions, sont fortement impactées par la transition écologique : elle renforce leurs activités en lien notamment avec la préservation de la biodiversité, et est source d'opportunités de développement. Afin d'accompagner les fédérations et leurs salariés dans l'adaptation de leurs activités, la branche fait face à trois principaux axes.

Axe n°1

Promouvoir les métiers et activités des structures associatives cynégétiques en lien avec la transition écologique

Axe n°2

Renforcer les compétences et expertises permettant aux fédérations d'adapter leurs activités à la TEE

Axe n°3

Consolider la coopération et favoriser le partage de bonnes pratiques entre fédérations

Le plan d'actions proposé autour de ces trois axes a été discuté et retravaillé dans le cadre d'un groupe de travail avec des représentants de la CPNEFP de la branche. 12 actions en sont ressorties.

12 PISTES D'ACTION EN LIEN AVEC CES TROIS AXES

AXE 1 – PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES

1 Actualiser la cartographie des emplois

2 Décliner et diffuser la cartographie des emplois sur différents canaux

3 Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication

AXE 3 – CONSOLIDER LA COOPÉRATION ET FAVORISER LE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE FÉDÉRATIONS

10 Mutualiser les expertises disponibles au sein du réseau

11 Mutualiser l'expérience en matière de projets environnementaux

12 Créer un guide de bonnes pratiques pour le développement de l'offre de services

AXE 2 – RENFORCER LES COMPÉTENCES ET EXPERTISES AU SEIN DES FÉDÉRATIONS

4 Organiser un groupe travail interne « Données » pour définir les besoins de la Branche

5 Créer un module de formation visant à former à l'interopérabilité des données

6 Former les salariés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

7 Développer les partenariats universitaires pour accompagner la montée en compétences des salariés

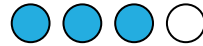
8 Renforcer les compétences en gestion de projet

9 Renforcer les compétences en développement de l'offre de services auprès des acteurs publics et privés

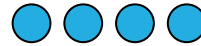
AXE 1 - PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET ACTIVITÉS DES STRUCTURES ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

Action n°1 : Actualiser la cartographie des emplois

IMPACT



FAISABILITÉ



CONSTAT

Cette mission a permis d'actualiser les fiches existantes, et a souligné l'importance croissante du métier de « chargé de mission » dans les structures associatives cynégétiques. En fonction du niveau de détail souhaité, d'autres ajouts peuvent être proposés (ingénieur d'études, statisticien, distinction entre le chargé d'études et le géomaticien...). **Une fois le répertoire actualisé, sa publication et sa promotion par OPCO EP permettra à la branche de valoriser ses métiers.**

DESCRIPTION

Actions préconisées

Une demande d'actualisation de la cartographie de la branche pourrait être formulée auprès d'OPCO EP. Ce travail pourrait être réalisé comme tel :

- Organisation d'une réunion de travail avec la CPNEFP et OPCO EP pour convenir des fiches à créer.
- Accompagnement d'OPCO EP dans la création d'une ou plusieurs fiche(s) à intégrer dans la cartographie.
- Publication de la cartographie en ligne sur le site de la Fédération Nationale des Chasseurs
- Communication interne autour de la cartographie, dans le cadre notamment de la mise en œuvre de la stratégie de communication détaillée dans l'action n°2 de l'axe 1
- Communication via les plateformes d'OPCO EP :
 - Recenser et mettre les formations menant aux métiers sur le [HUB de l'alternance](#) (plateforme recensant les formations réalisables en alternance vers les métiers des Branches d'OPCO EP)
 - Intégrer les métiers sur [Bouge ton avenir](#) (partenariat entre l'Education Nationale et OPCO EP pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes)

Une fois cette action réalisée, il est préconisé de constituer un groupe de travail interne chargé de suivre l'évolution des métiers et de statuer, à intervalles réguliers, sur le besoin d'actualisation du référentiel.

OBJECTIFS



Actualiser et diffuser la cartographie pour

- Faciliter l'écriture des fiches de poste, offres d'emploi
- Communiquer à l'extérieur de la branche sur les métiers, opportunités

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote :** CPNEFP, groupe de travail interne « Métiers »
- **Partenaires :** OPCO EP, prestataires
- **Cibles :** Variées : fédérations et salariés, grand public, adhérents, partenaires...

PRIORISATION



- **Priorité 3/3**

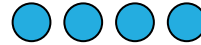
AXE 1 – PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET ACTIVITÉS DES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES

Action n°2 : Décliner et diffuser la cartographie des emplois sur différents canaux

IMPACT



FAISABILITÉ



CONSTAT

La communication des métiers de la branche passe aussi par leur référencement sur des sites institutionnels. Le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois 4.0 (« ROME 4.0 ») de France Travail est une vitrine des métiers et compétences qui pourrait être mobilisée pour promouvoir les reconversions vers les métiers des structures cynégétiques. D'autres canaux peuvent être mobilisés, portés par OPCO EP (*Bouge ton avenir*, *Hub alternance*) ou d'autres acteurs de l'emploi (ONISEP, APEC).

DESCRIPTION

Actions préconisées

- Mobilisation du groupe de travail « Métiers »
- Identification des métiers à valoriser dans le cadre de ces déclinaisons de fiches
- Mobilisation des canaux de communication d'OPCO EP pour mettre en vitrine les métiers porteurs au sein de la Branche auprès des publics cibles : *Bouge ton avenir*, *Hub alternance*
- Identification des autres canaux et portails sur lesquels décliner et diffuser les fiches

Exemple d'actions préconisées pour intégrer les fiches emplois au ROME 4.0

- Lecture des fiches proches existantes dans le ROME 4.0 (« chargé de mission biodiversité », « garde de parc naturel » qui englobe le métier de technicien cynégétique)
- Validation du nombre de fiches à intégrer au sein du ROME 4.0
- Formalisation d'une expression de besoin auprès d'OPCO EP
- En complément, prise de contact avec les équipes de France Travail en charge du ROME 4.0 pour échange sur la philosophie du ROME, les attentes réciproques, les moyens techniques à mettre en œuvre
- Intégration des fiches au sein du ROME 4.0, avec « allers-retours » avec les équipes de France Travail

OBJECTIFS



- Diversifier les canaux d'information sur les métiers des structures cynégétiques

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP, groupe de travail interne « Métiers »
- **Partenaires** : OPCO EP, prestataires, France Travail
- **Cibles** : Demandeurs d'emploi, acteurs du service public de l'emploi, acteurs de l'emploi-formation

CALENDRIER

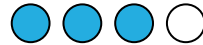


- **Priorité 2/3 (Pertinente et facile à lancer dans le sillage de l'actualisation de la cartographie, mais impact estimé comme modéré)**

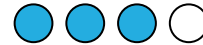
AXE 1 – PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET ACTIVITÉS DES STRUCTURES CYNÉGÉTIQUES

Action n°3 : Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication

IMPACT



FAISABILITÉ



CONSTAT

Les missions des fédérations cynégétiques en lien avec la transition écologique restent méconnues. La structuration d'un kit de communication permet de faire connaître les actions réalisées par métier ainsi que les compétences mobilisées, en interne dans le réseau comme auprès des institutionnels, décideurs, adhérents et du grand public.

DESCRIPTION

Actions préconisées

Structurer une stratégie de communication sur la transition écologique au sein des fédérations cynégétiques, en identifiant des publics cibles. **Une attention devra être portée à éviter d'être redondant avec la communication de la FNC, dans les formats et thématiques, et à rester sur le champ des métiers et compétences dans les supports.** Pour chaque public cible, la stratégie devra identifier le contenu et le format adaptés. Cette stratégie sera ensuite déclinée en divers supports de communication, tels que les éléments suivants :

- **Le rapport d'étude et sa synthèse**, à destination des acteurs institutionnels, collectivités, partenaires.
- **Des flyers sur des métiers phares** (avec QR code menant à la cartographie des métiers) peuvent être créés sur ce même format et distribués auprès des acteurs de la formation, de l'orientation.
- **Des portraits de professionnels, à destination des étudiants, demandeurs d'emploi et acteurs de l'orientation** : sur un format « 2 pages », présentation d'un professionnel, qui aborde ses missions et son métier de façon très concrète en donnant envie. Un QR code pourra rediriger vers la synthèse de l'étude, ou la cartographie des métiers actualisée.
- D'autres formats sont envisageables : quiz en ligne, infographie, jeu de cartes, courtes vidéos promotionnelles...

Une fois la stratégie et les supports construits, une communication interne au réseau devra être élaborée et diffusée, afin de détailler les modalités de mobilisation des différents éléments de la stratégie de communication.

OBJECTIFS



- Faire connaître le rôle des structures associatives cynégétiques en matière de transition écologique et préservation de la biodiversité
- Outiller les professionnels de la branche avec des supports de communication « clés en main »

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP, groupe de travail interne « Communication »
- **Partenaires** : OPCO EP, prestataires
- **Cibles** : Variées : grand public, adhérents, partenaires...

CALENDRIER



- **Priorité 2/3 (à réaliser à la suite de l'action 1 de l'axe 2)**

AXE 2 – RENFORCER LES COMPÉTENCES ET EXPERTISES AU SEIN DES FEDERATIONS

AXE 2 – RENFORCER LES COMPÉTENCES ET EXPERTISES AU SEIN DES FEDERATIONS

Actions n°4&5 – Développer et structurer l'interopérabilité

IMPACT ●●●○

FAISABILITÉ ●●●○

CONSTAT

Les entretiens réalisés ont mis en exergue un fort enjeu d'interopérabilité des données (capacité de systèmes d'information hétérogènes à communiquer entre eux sans l'intervention d'un tiers). En effet, les structures associatives cynégétiques produisent de nombreuses données (comptage d'espèces de faune/flore), mais leur mutualisation dans le réseau cynégétique (et au-delà) doit être renforcée pour faciliter un travail en commun.

DESCRIPTION

Actions préconisées

4 Organiser un groupe de travail « Données » pour définir les besoins de la Branche

- **Constituer un groupe de travail interne « Données »** issus des différentes structures du réseau cynégétique (FDC, FRC, FNC) pour élaborer un cahier des charges en matière de gestion et d'utilisation des données au sein du réseau. Ce cahier des charges vise à harmoniser la donnée produite au sein du réseau, pour en assurer une meilleure exploitation et valorisation.

Les travaux réalisés lors de ce groupe de travail visent à :

- **Standardiser les pratiques internes** – Élaborer des référentiels communs pour la saisie, le formatage et l'archivage des données. Cela implique la mobilisation de protocoles simplifiés, de modèles de fichiers partagés ou de règles communes afin de rendre les données comparables et exploitables.
- **Identifier les besoins de formation technique sur l'utilisation de données** – Identifier les enjeux liés à l'interopérabilité auprès des salariés : importance de la standardisation, bénéfices du partage... Cette étape vise à préciser les besoins partagés au sein du réseau et permettre la consolidation d'un module de formation pensé et adapté pour les salariés uniquement, en mobilisant les travaux produits dans le cadre de l'étude et de l'action n°1 de l'axe 1.

5 Créer un module de formation visant à former à l'interopérabilité des données

- **Formalisation du contenu pédagogique nécessaire et expression de besoin auprès d'OPCO EP**
- **[Si nécessaire] Création d'un module spécifique avec un organisme de formation spécialisé** et déploiement du module auprès de l'ensemble des salariés du réseau qui produisent ou exploitent des données. Ce module vise à harmoniser la production de données et faciliter son exploitation par l'ensemble du réseau.

OBJECTIFS



S'inscrire dans une logique d'amélioration continue et de montée en compétences pour la production de données afin de :

- Harmoniser la production et l'utilisation des données produites au sein du réseau des structures cynégétiques
- Accroître la qualité des données produites au sein du réseau pour faciliter leur valorisation

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP, comité de pilotage représentatif groupe de travail interne « Données »
- **Partenaires** : OPCO EP, OF
- **Cibles** : fédérations et salariés

CALENDRIER



- **Action 4 - Priorité 2/3 (nécessite un travail préalable de coordination important)**
- **Action 5 – Priorité 1/3 (action à conduire une fois l'action 4 finalisée)**

AXE 2 – RENFORCER LES COMPÉTENCES ET EXPERTISES AU SEIN DES FEDERATIONS

Actions n°6&7 – Former les salariés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

IMPACT ●●○○

FAISABILITÉ ●●●○

CONSTAT

Les fédérations de chasse sont de plus en plus sollicitées pour accompagner techniquement et opérationnellement des projets environnementaux. Dans ce cadre, elles se trouvent parfois en position d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de collectivités, d'associations ou de partenaires institutionnels. Toutefois, les compétences liées à l'AMO (gestion contractuelle, coordination, suivi budgétaire, respect des cahiers des charges) restent encore peu développées au sein du réseau.

DESCRIPTION

Actions préconisées

6 Former les salariés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

- **Recenser l'ensemble des compétences relatives à l'AMO dans les fiches métiers et le rapport**
- **Répartir les compétences identifiées entre « compétences fondamentales » et « compétences avancées »** afin de mettre en place des parcours spécifiques de formation pour les salariés impliqués dans l'AMO (technicien cynégétique et chargé de mission). Les thématiques prioritaires pourraient inclure la coordination multi-acteurs, la contractualisation, l'animation de réunion et le contrôle budgétaire.
- Formaliser une expression de besoin auprès d'OPCO EP et lancer un appel à projet pour intégrer au catalogue de formation des modules sur l'AMO appliquée aux travaux des structures associatives cynégétiques.

En complément de ces actions, les structures cynégétiques peuvent aussi agir en amont en identifiant des formations d'établissements d'enseignement où les élèves formés pourraient répondre aux besoins en AMO.

7 Développer les partenariats universitaires pour accompagner la montée en compétences des salariés

- **Organiser des parcours de formation qualifiants** en favorisant l'accès à des modules certifiants permettant aux salariés d'acquérir progressivement les notions de l'AMO.
- **Mettre en place des projets tutorés avec des stagiaires en cursus** pour permettre aux salariés de bénéficier d'un appui direct et former les stagiaires aux enjeux concrets de l'AMO.

OBJECTIFS



S'inscrire dans une logique d'approfondissement des notions d'AMO au sein du réseau, afin de :

- Enrichir l'offre des structures associatives cynégétiques comme prestataire de service

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP, groupe de travail interne « Formation »
- **Partenaires** : OPCO EP, OF
- **Cibles** : fédérations et salariés

CALENDRIER



- **Action 6 – Priorité 2/3 (permet d'améliorer la capacité des fédérations à se positionner comme prestataire)**
- **Action 7 – Priorité 1/3 (action de temps long qui dépend de la stratégie de la Branche)**

IMPACT ●●●●

FAISABILITÉ ●●●○

CONSTAT

Les entretiens réalisés montrent que la gestion de projet est une compétence transversale de plus en plus nécessaire au regard des évolutions de la branche (éco-contribution, diversification des activités). Certaines fédérations conduisent déjà des projets structurés, avec planification, suivi budgétaire et animation de partenaires, mais d'autres fonctionnent encore selon une logique d'actions isolées. Selon les cas de figure, ces compétences peuvent être présentes dans les fédérations de façon pérenne ou mobilisées ponctuellement dans le cadre de contrats à objet défini (« CDD de mission »).

DESCRIPTION

Actions préconisées

Pour adresser l'enjeu de montée en compétences relatives à la gestion de projet, nous préconisons la mise en place d'un groupe de travail « Formation » qui pilotera les actions suivantes

- **Recenser l'ensemble des compétences relatives à la gestion de projet dans les fiches métiers et le rapport**
- **Répartir les compétences identifiées entre « compétences fondamentales » et « compétences avancées »** afin de mettre en place des parcours spécifiques de formation pour les salariés impliqués dans le pilotage de projets. Les thématiques prioritaires pourraient inclure la gestion budgétaire, le suivi-évaluation, la coordination multi-acteurs et l'animation de réunion.
- **Formaliser une expression de besoin auprès d'OPCO EP et lancer un appel à projet pour intégrer au catalogue de formation des modules** sur la gestion de projet appliquée aux projets des structures cynégétiques.
- **Mettre en place un dispositif de capitalisation et d'évaluation** – Après les premières sessions de formation, il sera pertinent d'évaluer les retombées de ces actions (meilleure structuration des projets, sécurisation des financements, nombres de projets obtenus). Ces retours permettront d'ajuster les dispositifs et de construire une culture commune de la gestion de projet au sein du réseau cynégétique.

OBJECTIFS



S'inscrire dans une logique d'amélioration continue et de montée en compétences dans la gestion de projet afin de :

- Améliorer la conduite des projets environnementaux au sein des structures cynégétiques
- Faciliter le développement des structures cynégétiques sur des activités en « mode projet »

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP, groupe de travail « Formation »
- **Partenaires** : OPCO EP, prestataires, OF
- **Cibles** : fédérations et salariés

CALENDRIER



- **Priorité 3/3 (permet de consolider la capacité des fédérations à diversifier leurs sources de financement)**

IMPACT ●●●○

FAISABILITÉ ●●○○

CONSTAT

Le nouveau contexte dans lequel évoluent les structures associatives cynégétiques implique une diversification des sources de financement. Les financements publics tendent à se complexifier, tandis que les partenariats privés et les projets cofinancés deviennent plus importants. Or, les salariés des fédérations disposent rarement d'une culture de la prospection et du développement commercial. Cette limite peut freiner l'accès à de nouveaux financements et réduire la capacité à sécuriser la pérennité des actions menées.

DESCRIPTION

Actions préconisées

Pour adapter les structures au nouveau contexte de diversification des sources de financement, il est nécessaire de structurer un plan de formation différencié au sein des structures selon les métiers et niveau d'implication sur les sujets budgétaires

- **Recenser l'ensemble des compétences relatives au développement de l'offre de services dans les fiches métiers et le rapport**
- **Répartir les compétences identifiées entre « compétences fondamentales » et « compétences avancées »** afin de mettre en place des parcours spécifiques de formation
- **Formaliser une expression de besoin auprès d'OPCO EP et lancer un appel à projet pour intégrer au catalogue de formation des modules** sur le développement commercial des structures associatives cynégétiques. Les thématiques suivantes pourront notamment être intégrées : communication, développement partenarial et la négociation, recherche et prospection de financements, calcul de coût de revient d'une activité, la construction budgétaire et l'évaluation économique d'un projet, valorisation de son offre de services, réponse à un appel à projet...
- **Mettre en place un dispositif de capitalisation et d'évaluation** – Après les premières sessions de formation, il sera pertinent d'évaluer les retombées de ces actions (meilleure structuration des projets, sécurisation des financements, nombres de projets obtenus).

OBJECTIFS



S'inscrire dans une logique d'amélioration continue et de montée en compétences pour la production de données afin de :

- Approfondir l'acculturation des salariés aux enjeux financiers des structures associatives cynégétiques
- Renforcer les compétences qui permettent de diversifier les financements pour les projets environnementaux

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP
- **Partenaires** : OPCO EP, OF
- **Cibles** : Dirigeants de structures et salariés

CALENDRIER



- **Priorité 3/3 (permet de consolider la capacité des fédérations à diversifier leurs sources de financement)**

AXE 3 – CONSOLIDER LA COOPÉRATION ET FAVORISER LE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE FÉDÉRATIONS

IMPACT ●●●●

FAISABILITÉ ●●○○

CONSTAT

Le réseau cynégétique dispose de nombreuses expertises environnementales développées au fil des projets (suivis faune-flore, restauration d'habitats, gestion des milieux). Toutefois, ces expertises sont rarement mobilisées par le réseau, dans le cadre de projets dans d'autres régions par exemple. Le manque de coordination et de capitalisation réduit la capacité collective du réseau à valoriser et à homogénéiser ces compétences, tant en interne que vis-à-vis des partenaires extérieurs.

DESCRIPTION

Actions préconisées

La mutualisation des expertises est un enjeu important pour le réseau, les actions suivantes visent à adresser cet enjeu :

- **Mise en place d'un réseau de référents experts** – Identifier à l'échelle nationale plusieurs référents experts dans une thématique (zones humides, ornithologie, grands ongulés...) pour les mettre en réseau. Ce réseau vise à constituer un annuaire d'experts pouvant être mobilisés par l'ensemble des fédérations pour apporter des conseils ponctuels : AO, conduite de projet, études environnementales...

Ces référents, sur un modèle similaire aux groupes thématiques de l'ONCFS, pourront développer une comparaison des pratiques, partager les innovations de terrain et produire des documents mobilisables par le réseau (protocoles, guides techniques).

- **Valoriser les expertises auprès des partenaires** – Organiser au sein du réseau cynégétique un séminaire des référents experts visant à réaliser des publications sur des thématiques environnementales mettant en avant l'expertise environnementale des fédérations auprès des partenaires externes.
- **Développer l'animation de webinaires, en partenariat avec OPCO EP**, au sein du réseau cynégétique autour d'expertises porteuses pour animer les sujets en lien avec la TEE au sein de la Branche (connaissance de la faune et flore sauvage, projets de restauration...)

OBJECTIFS

S'inscrire dans une logique de mise en réseau afin de :

- Améliorer la conduite des projets environnementaux au sein des structures associatives cynégétiques
- Bénéficier d'une crédibilité renforcée auprès des différents porteurs de projets

ACTEURS IMPLIQUÉS

- **Pilote** : CPNEFP, groupe de travail interne « Experts »
- **Partenaires** : OPCO EP, FNC, ensemble des fédérations, **Cibles** : Salariés des fédérations

CALENDRIER

- **Priorité 2/3 (permet de renforcer le travail en réseau au sein de la branche et de renforcer la capitalisation des expertises présentes)**

AXE 3 – CONSOLIDER LA COOPÉRATION ET FAVORISER LE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE FÉDÉRATIONS

Action n°11 – Mutualiser l'expérience en matière de projets environnementaux

IMPACT

FAISABILITÉ

CONSTAT

Plusieurs fédérations développent simultanément une activité assimilable à celle d'un bureau d'étude : réalisation de diagnostics faunistique, études d'impacts, suivi écologique... Ces expériences demeurent insuffisamment capitalisées. L'absence de mutualisation limite la capacité du réseau à valoriser ce rôle émergent et à gagner des marchés face aux autres acteurs du secteur (bureaux d'études privés), alors même que le maillage dense des fédérations conjugué à leur ancrage local est un réel avantage comparé.

DESCRIPTION

Actions préconisées

- **Cartographier les activités existantes** : Établir un état des lieux des fédérations menant des missions proches ou similaires de celles d'un bureau d'études, en identifiant les thématiques traitées et les méthodes employées. Cette cartographie constitue une première base pour identifier les expertises transmissibles au sein du réseau.
- **Développer des référentiels partagés de méthodologie d'études** : Formaliser les pratiques recensées au sein des fédérations les plus matures afin de construire des référentiels thématiques communs. Ces documents peuvent ensuite être déployés dans les autres fédérations, facilitant la montée en compétences sur la réponse aux appels à projets au sein de l'ensemble du réseau.
- **Définir une charte encadrant ces mutualisations** (sollicitation systématique des fédérations concernées lors d'un projet interdépartemental ou interrégional, autres conditions ...).
- Les deux actions précédentes doivent permettre de construire une vision partagée au sein du réseau visant à identifier les fédérations motrices sur des thématiques environnementales précises, afin que le réseau puisse à terme engager l'action suivante :
- **Créer un pôle d'expertise entre les fédérations** : Mettre en place une logique de coopération où les fédérations les plus matures peuvent intervenir en appui d'autres sur des études complexes ou de grande ampleur (projets interdépartementaux). Cette organisation offre l'opportunité de renforcer la crédibilité des fédérations et d'augmenter la capacité de réponse à des appels d'offres ou partenariats techniques.

OBJECTIFS

Généraliser le partage de connaissances au sein du réseau afin de :

- Accélérer la montée en compétence des structures sur la réponse aux appels à projets
- Capitaliser auprès des fédérations les plus matures pour faciliter la transmission de l'expérience sur ces sujets à l'ensemble sur réseau

ACTEURS IMPLIQUÉS

- **Pilote** : CPNEFP
- **Partenaires** : fédérations départementales matures (administrateurs, direction, salariés)
- **Cibles** : ensemble du réseau cynégétique

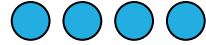
CALENDRIER

- **Priorité 1/3 (un travail important à réaliser en amont du déploiement pour permettre la montée en compétences de l'ensemble des fédérations)**

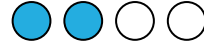
AXE 3 – CONSOLIDER LA COOPÉRATION ET FAVORISER LE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE FÉDÉRATIONS

Action n°12 – Créer un guide de bonnes pratiques pour le développement de l'offre de services

IMPACT



FAISABILITÉ



CONSTAT

Les entretiens réalisés ont mis en exergue la prise de conscience des structures quant au besoin de diversifier les financements. Si la formation au développement commercial constitue une action préconisée, celle-ci peut être enrichie d'une démarche plus globale de sensibilisation à ces enjeux pour l'ensemble des salariés de la Branche.

DESCRIPTION

Actions préconisées

En complément du besoin de formation en développement commercial pour les salariés les plus concernés dans leurs activités, la fourniture d'illustrations des projets conduits avec succès permettrait de développer plus largement une acculturation aux enjeux financiers des projets environnementaux.

- **Constituer un cahier des charges sur les objectifs du guide illustratif** : En amont de la production d'un guide destiné au réseau, la CPNEFP pourra déterminer les éléments à y faire figurer pour construire le guide le plus opérationnel possible pour les structures : projets de grande ampleur, *template* de planification budgétaire, règles rédactionnelles pour répondre à un appel à projet, cadres juridiques selon le type de marché, méthode de chiffrage, tableurs excels pré-remplis pour chiffrages et devis...
- **Mobiliser les experts au sein du réseau pour recueillir les bonnes pratiques** : la mobilisation des différents experts présents au sein du réseau (experts thématiques, administrateurs, présidents, chargés de mission expérimentés...) permettra de garantir la création un guide exhaustif.
- **Transmettre le guide à l'ensemble des fédérations** : en cas de validation du guide illustratif, le document aura vocation à être transmis à l'ensemble des fédérations afin de diffuser l'acculturation aux enjeux commerciaux auprès des salariés de la Branche.

OBJECTIFS



Poursuivre la montée en compétence en accentuant l'acculturation du réseau cynégétique aux enjeux commerciaux :

- Capitaliser sur l'ensemble des études environnementales conduites au sein du réseau
- Acculturer l'ensemble des salariés aux dispositifs mis en place au sein du réseau

ACTEURS IMPLIQUÉS



- **Pilote** : CPNEFP
- **Partenaires** : fédérations matures, administrateurs de fédérations, administrateurs disposant d'une expertise sur ces thématiques
- **Cibles** : salariés

CALENDRIER



- **Priorité 1/3 (un travail important à réaliser en amont pour garantir le guide le plus opérationnel possible pour les fédérations)**

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MOBILISÉES POUR LA RÉALISATION DE LA PHASE 1 Revue de littérature et rapports d'études

CESE – Restauration de la nature (2025)
Cour des Comptes – Office Français de la Biodiversité (2024)
France Renouvelables – Eolien & Biodiversité (2025)
France Renouvelables – Photovoltaïque & Biodiversité (2025)
Fédération Nationale des Chasseurs – La chasse en France (2024)
Fédération Nationale des Chasseurs – Rapport d'activité (2024)
OPCO EP – Panorama des Fédérations associatives cynégétiques (2023)
OPCO EP – Analyse des effets de la transition écologique et énergétique – Branche professionnelle des personnels des structures associatives cynégétiques (2024)
Office Français de la Biodiversité – Rapport d'activité (2024)
Office Français de la Biodiversité – LIFE BIODIV'France (2024)

Autres ressources mobilisées Référentiel métiers de la Branche professionnelle des personnels des structures associatives cynégétiques

Analyse des offres d'emploi de Fédérations cynégétiques

Analyse des données du Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Analyse des études antérieures conduites par OPCO EP pour le compte des Branches incluses dans son périmètre

www.opcoep.fr